4

Approche historique / Permanences et mutations
Synthèse sur les principales étapes d'évolution du paysage des Monts de Sery

Frise chronologique

Époque celtique

Occupation du Mont de Sery

Époque gauloise

Premières installations villageoises dans le secteur de la rue basse de Sery.
Le chemin menant au col entre le Camp Romain et la Côte de Sainfoin était emprunté par la liaison Reims - Forêt des Pothées (où de nombreux tumulus ont été retrouvés).
L'actuel Camp Romain est vraisemblablement à cette époque un lieu de culte druidique.

Époque gallo-romaine

Présence romaine marquée par la création de l'oppidum vers le IIIe siècle sur le Mont Séry (aménagement d'un fortin permanent), pour assurer la surveillance de la voie Reims-Charleville et anticiper ainsi les invasions germaniques.
Seules des traces de levées de terre prolongées naguère de palissades sont encore visibles à l'est du Mont Sery.
Son occupation semble avoir duré jusqu'au Moyen-Âge.

Ve siècle

Vagues d'invasions germaniques dans la région du Porcien

Moyen Âge

Aménagement supposé des terrasses agricoles sur les Monts.

XIIe siècle

Dès le XIe siècle les communautés monastiques s'implantent dans le territoire.
Les bénédictins fondent de nombreux prieurés dans la région notamment à Château-Porcien.
Les cisterciens, fondent les abbayes de Signy et défrichent la forêt environnante.
XIIe siècle, construction de l'église de Sery s'inscrit dans cette dynamique de christianisation (nef et portail encore en place).

1607

Réalisation de l'album de Croÿ, sur le secteur de Château-Porcien et Mont-Cornet. Il s'agit d'une collection d'albums et cartulaires, richement illustrés de gouaches représentant des paysages et cartes de tous les villages, forêt, cours d'eau, villes et propriétés ducales de Charles III de Croÿ Ærschot (1560 - 1612). Ces représentations offrent une source unique d'information sur les paysages et l'architecture de la Renaissance (œuvre d'Adrien de Montigny peintre valenciennois).
Y figure une planche avec Sery, vue depuis l'est, montrant la configuration du bourg avec le Mont Sery.

XVIIe siècle

La Guerre de Trente ans et des vagues d'épidémies ruinent la région.

1752

Construction du Moulin à vent qui fonctionnera jusqu'en 1890.

1807

Un grand incendie ravage la moitié du village de Sery.
Au cours du XIXe siècle, Sery est un bourg très peuplé et très actif, regroupant plus de 1000 habitants jusqu'à la fin du XIXème siècle. Début du déclin démographique dès le début du XXe siècle.

1914

Les troupes allemandes occupent le village.

1940

Une partie du bourg est incendiée par les allemands.

Arnicourt, avec en horizon, les Mont de Sery - Illustration de l'album de Croÿ, 1607. Source : archives départementales des Ardennes.

Dessin du château de Sery. Source : Plaquette "Sur les chemins de Sery", années 1990. Source : fonds documentaire de Mme Lebrun.

Le village de Sery après l'incendie de 1940. Source : fonds documentaire de Mme Lebrun.

1963

Première campagne de remembrement sur la commune de Sery.
Le paysage agricole se transforme.

1970

Les troupeaux de moutons ne parcourent plus les Monts.
Abandon de la culture de la vigne.

1980

Avec l'abandon du pâturage et la déprise agricole des terrains les moins productifs ou les plus difficiles à travailler, la friche commence à s'étendre.
Le développement de l'agriculture mécanisée transforme peu à peu les paysages des monts (diminution des surfaces de prairie) et provoque une érosion des talus et des haies conduisant pour certains à leur disparation.

1982/1987

Inventaire ZNIEFF : lancement des programmes d'inventaire au niveau national

1988

Création d'un sentier botanique par l'association des Crêtes préardennaises

1992

Inscription du Mont de Sery par arrêté ministériel le 12 juin 1992

1998

La commune de Séry et le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne Ardennes s'engagent dans une démarche de conservation et de protection des milieux naturels des Monts (inventaire faune flore en 1999 sur le Camp Romain et la Côte Sainfoin).
Mise en place par la commune d'une politique d'acquisition foncière afin de garantir la préservation et la valorisation des Monts de Sery.

2014

Création d'un sentier d'interprétation du Camp romain complétant les itinéraires existants et aménagement d'une aire de stationnement et d'information au carrefour de la RD 14 et de l'ancien chemin gaulois.

2013

Finalisation du réaménagement foncier sur le territoire communal (débuté 11 ans au paravant), fixant des orientations de gestion sur les Monts (préservation des talus supérieurs ou égaux à 2m).

2017

Signature d'une convention entre la commune de Sery, la communauté de communes des Crêtes Préardennaises et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardennes pour la préservation des richesses écologiques des Monts de Sery

2018

Le conseil municipal de Sery donne son aval pour engager une étude en vue du classement du site.

Le Mont de Sery vu depuis la Vieux Mont, années 1980. Source : fonds documentaire de Mme Lebrun.

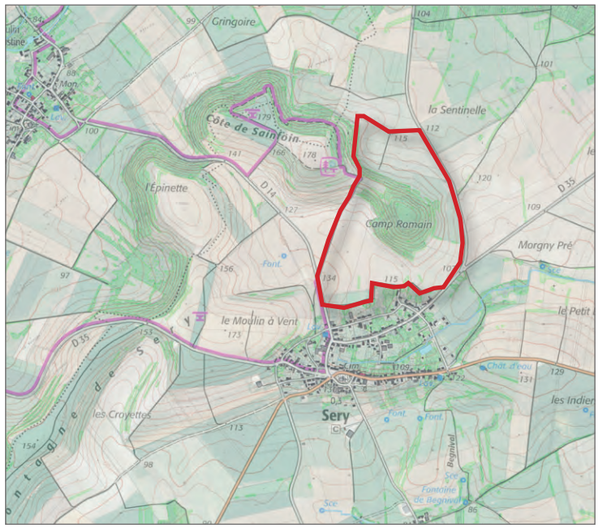

Inscription du Mont de Sery 1992

Carton d'initation à la signature de la Convention d'assistance technique du CEN Champagne-Ardenne

Principales sources :
- *Géogram SARL > « Inscription du site dit Le Mont de Sery », août 1989.*
- *Numéro hors série de la revue Terres Ardennaises > Sery-en-Porcien, septembre 2000.*

• Époque celtique :

- Lieu de culte solaire sur le Mont Sery, appelé aussi «Montagne Solaire du Rethélois», en référence au mythe celtique du feu symbolisant la maîtrise du feu. De nombreuses légendes évoquent les cultes sur le Mont depuis des millénaires. Le Mont Séry est aussi appelé «Montagne des Fées» en référence aux pratiques mystiques qui se dérouleraient sur son sommet.

• Époque gauloise :

- Village gaulois d'après la tradition locale : les premières habitations se seraient implantées au niveau de la basse rue de Séry
- Probablement passage d'un chemin gaulois entre le Mont Sery et le Vieux Mont (voir carte ci-contre), sans preuve avérée, pour rejoindre la forêt des Pothées plus au nord, comme lieu important dans la culture druidique.

• Époque romaine :

On sait qu'une voie romaine passait au pied de la butte du Camp romain (il s'agit du principal vestige du site), voie Reims/ Charleville/ Cologne passant par Warcq, ville adossée à la Meuse.
Malgré sa renommée locale, le Camp romain, au sommet du Mont de Sery, est un site archéologique encore peu étudié. Aucune pièce majeure n'a été retrouvée, à l'exception de vestiges de poterie.
Il devient un véritable site militaire avec l'implantation d'un fortin romain au Bas-Empire permettant de surveiller la circulation sur la voie romaine, assurant la protection de cet axe de transport (une justification plausible mais une hypothèse non encore validée totalement à ce jour).
Seules traces qui seraient encore visibles aujourd'hui : des levées de terre supportant les anciennes palissades.

• Du Moyen-Âge au XVIIé s.

- XI^e ou XII^e s. : construction du bourg du haut (artisans et commerçants)
- 1163 : construction de l'église, nef et portail.
- XII - XIII^e s. : Sery est composé de deux agglomérations avec chacune un statut différent, la Vieille Ville (partie basse) et la Ville Haute (comprenant le bourg, la place, la moinerie).
- Pentes du Mont aménagées en terrasses pour la culture
- Deux châteaux existaient à Séry : l'un, près de l'église dit «château haut», l'autre, dit «château bas», près de la route de Novion, qui souffrit beaucoup de la Grande Guerre et dont il ne reste ien aujourd'hui.
- 1353 : Jean de Beaufort, seigneur de Sery, se déclare vassal du comte de Porcien
- 1328 -1480 : Guerre de Cent Ans contre les Anglais
- XVI^e s. : construction du transept et abside de l'église. Sculptures du pignon-sud
- XVII^e s. : 1620 : Guerre de Trente Ans

Nombreuses épidémies dont la peste en 1636/37 qui fait 70 victimes à Sery en quelques mois.
Région du Porcien envahie par les mercenaires de Turenne.

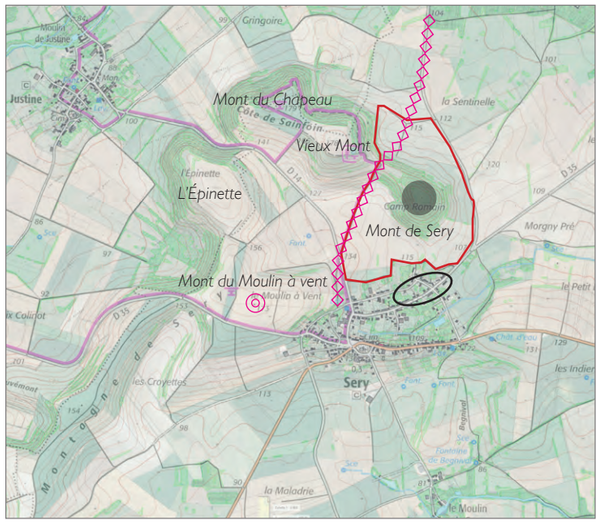

Périmètre du site inscrit du Mont de Sery (depuis le 12 juin 1992)
Tracé hypothétique de la voie romaine Reims-Cologne
Emplacement du camp romain
Emplacement présupposé des premières constructions du village de Sery
Emplacement de l'ancien moulin à vent de Sery (édifié en 1852)

Repérage des premières traces d'occupation du site

• La voie en elle-même

"La voie (telle qu'il m'a été possible de l'observer, chose assez aisément faisable, puisque cette dernière matérialise sur les champs labourés par une ligne au sol faite par les matériaux de construction remontant à la surface par l'action de la charrue) se trouve pas exactement à la place l'actuel chemin mais à quelques mètres sur le côté et le longeant presque parfaitement.
La trace, sur la portion traversant le territoire de Sery fait environ 4 mètres de large, ce qui nous indique que nous sommes sur ce que l'on appelle une voie secondaire, par opposition avec les principales qui vont par exemple d'une capitale de province à une autre (comme la voie Reims-Trèves qui sont respectivement les capitales de la Belgique seconde et de la Belgique ?).
Cette voie est donc comme toutes les autres, elle a un tracé le plus droit possible, pour aller plus vite, le plus court chemin entre deux points étant la ligne droite. Elle est recouverte d'une couche de craie plus ou moins concassée, matériau que l'on trouve en grande quantité dans la région, les célèbres pavés ne recouvrant le plus souvent ces voies qu'à l'entrée des villes.
La construction de cette voie est la suivante. Tout d'abord, même si l'on ne voit remonter qu'une largeur de 4 mètres au sol, il faut savoir que la voie en demande le double en tout. On commence par creuser le terrain jusqu'à arriver à la roche dure constituant le sous-sol. On y creuse des fossés afin de mieux installer la première couche de la voie composée de pierres posées verticalement formant ce que l'on appelle un hérisson. Cette couche sert à empêcher la déformation de la voie. Puis ce hérisson est bloqué par de la terre et recouvert d'une deuxième couche composée de sable destiné à atténuer et à amortir les chocs de la route, le confort étant très important si l'on veut aller vite. Enfin, une troisième couche de craie écrasée vient solidifier le tout, couche sur laquelle on roulera et que l'on entretiendra. La voie est construite de façon légèrement bombée de manière à évacuer facilement l'eau de pluie vers les fossés de drainage qui se trouvent de chaque côté.
La voie traversant les terres de Sery passe aussi par une zone se trouvant à proximité de la rivière et donc très humide. Les ingénieurs romains modifièrent donc quelque peu sa structure plutôt que de contourner ce terrain et faire faire un détour. Ils ont disposé des madriers tenus par des chevilles sur lesquels ils ont posé des rondins de bois puis une couche de pierres plates avant de recouvrir le tout de la couche de roulement habituelle. De cette manière, la route n'est pas détrempée car elle est parfaitement isolée du sol.

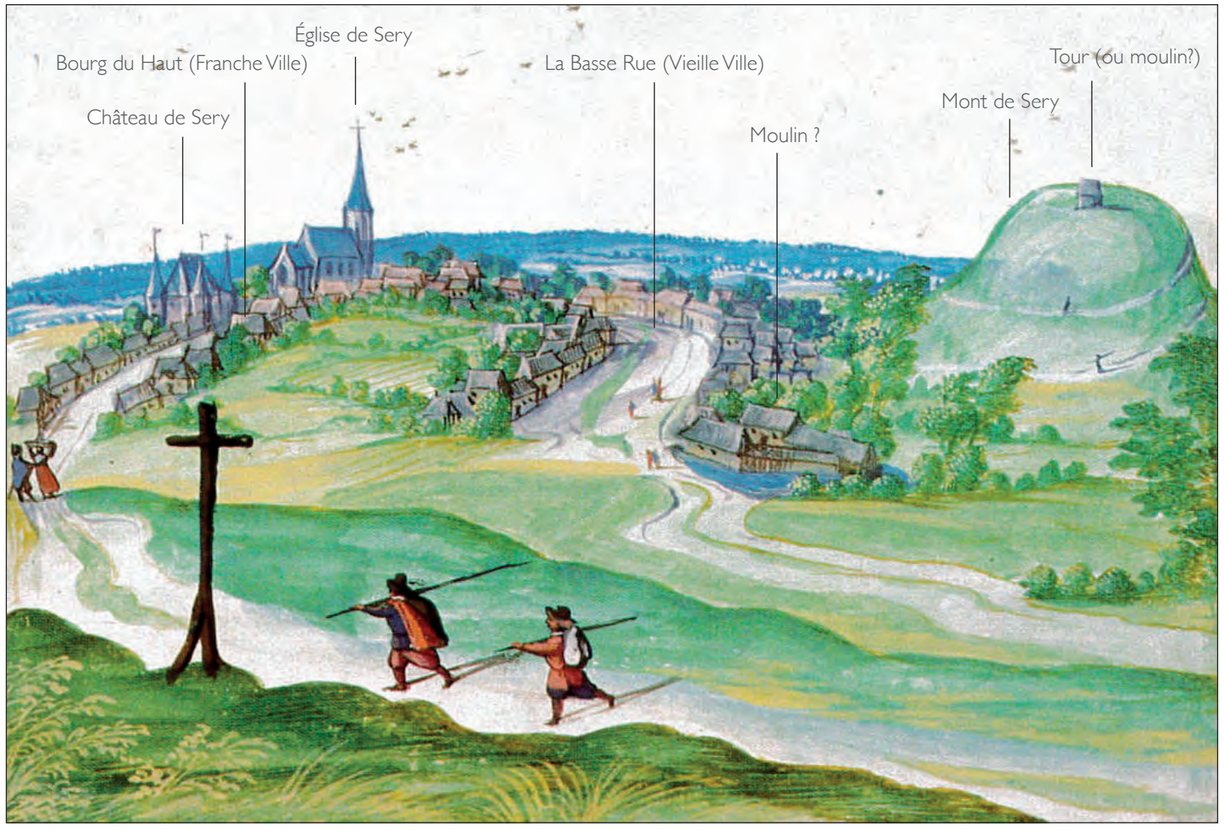

Le village de Sery, illustration de l'album de Croÿ, 1607. Source : archives départementales des Ardennes.
Le dessinateur a choisi une des vues les plus expressives sur le Mont de Sery, depuis la butte du château d'eau à l'est du village. Il accentue volontairement l'éminence de ce massif en atténuant considérablement les hauteurs des autres buttes situées en arrière-plan et décrit parfaitement l'organisation du village composé sur deux registres altimétriques. Le Mont de Sery apparaît comme un relief nu, sur lequel semble avoir été installé un édicule (moulin, tour de guet ?).

• Conclusion

La voie romaine traversant le territoire de Sery, bien que considérée comme secondaire, semble donc être un chemin très important pour la capitale de la province. En effet, si l'on n'arrive pas à savoir comment elle allait jusqu'à Cologne, on sait qu'elle devait permettre aux marchandises venant de la Hanse d'arriver jusqu'à Reims.
Il est aussi très important de noter que cette voie sera encore utilisée pendant de nombreuses années, puisque c'est sur ses côtés qu'au Moyen-Âge, on construisait une maladrerie pour y soigner les "pestiférés", preuve s'il en est que cette route était encore utilisée."

Source : Article de Philippe Bureau, étudiant en maîtrise à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, dans le numéro hors série de la revue "Terres Ardennaises" de septembre 2000.

Silhouette du village de Sery et du Mont de Sery, vue depuis la butte du château d'eau, le long de la RD3.
Cette photo de 2019 reprend approximativement le même point de vue que l'illustration de l'album de Cröy ci-dessus.

Repérage des principales permanences bâties et paysagères sur la carte de Cassini (source : géoportail)

1. Moulin à vent de Sery
2. Château de Sery dit «château haut»
3. Ferme de Couvercy
4. Moulin à eau de Sery
5. Moulin à eau de Justine
6. Moulin à eau de Hauteville
7. Moulin de la Tranchée
8. Bois d'Avau
9. Château d'Arnicourt (site partiellement inscrit depuis 2001)
10. Château de Mesmont (site partiellement inscrit depuis 1994)
11. Château de Beaumont en Aviotte
12. La Malmaison

Carte postale du moulin de Sery, début du XXème siècle. Source : geneanet.org

Carte postale du château de Sery, dit «château haut». Source : delcampe.

• Commentaire de la carte de Cassini:

Cette carte montre d'abord le relief particulier de collines et buttes crayeuses qui composent ce paysage.
Le Mont de Sery, véritable butte-témoin, est dessiné comme une entité topographique à part, séparée de la montagne de Sery plus au sud. Coquetterie du cartographe, le mont de l'Epinette est curieusement détaché de la butte du Moulin à Vent, traduction exagérée de sa position légèrement détachée.

Cet environnement se présente comme très ouvert, composé de champs et de prairies servant à nourrir une population répartie dans les nombreuses fermes, villages et châteaux éparpillés sur ce territoire. Ils sont souvent implantés à proximité d'un cours d'eau, au pied d'un relief ou sur un sommet, jamais en coeur de la plaine. Sery comme bon nombre de villages de France a bâti son économie agricole sur une polyculture associée à l'élevage. On y cultivait notamment le blé, le seigle, l'avoine, ainsi que la vigne, les arbres fruitiers et le chanvre. Les chènevières assurèrent un important revenu jusqu'au début du 19ème siècle. La vigne y sera cultivée jusqu'en 1975. L'élevage concernait essentiellement ovins et bovins, en extensif.

Pratiquement aucun boisement, si ce n'est le Bois d'Avau (8), ne vient entraver la trajectoire du vent dont le moulin de Sery (seul des environs proches) tire parti sur le mont qui porte aujourd'hui son nom Ce moulin, construit en 1752, fonctionna jusqu'aux années 1890 et fut détruit par les allemands en 1918.

On distingue également les très nombreux moulins à eau, dont celui de Sery (4) sur le cours du Plumion ou encore celui de Justine (5), de l'autre côté des monts, sur la Vaux. Une force motrice à portée de main pour la transformation des ressources agricoles.
Des prairies humides soulignent les cours inférieurs du Plumion et du ruisseau de La Vaux.

Enfin, toute une série de châteaux, dont certains sont aujourd'hui inscrits ou classés Monuments Historiques, jalonne ce territoire profondément rural.

Le Moulin à vent de Sery en octobre 1918. Source : Fonds documentaire de Mme.Lebrun.

• Commentaire de la carte d'État Major (1820-1866) et du Cadastre Napoléonien (1812) : Un paysage immuable!

À cette époque, Sery compte une population de 1000 à 1200 habitants (1185 habitants recensés en 1841).
La carte d'État Major (première moitié du XIXème siècle) réalisée sur la base des cadastres napoléoniens montre que le paysage n'a pas fondamentalement changé jusqu'à nos jours. Le relief remarquablement bien dessiné traduit la morphologie singulière des Monts de Sery et l'insolente allure du Mont Séry qui se détache de son massif.

Cette carte met en évidence également le réseau de ruisseaux et de leurs fonds humides, en aplat bleu, où évoluent sans doute des prés gras parcourus par le bétail. Leur tracé présente des cours très méandreux, en particulier la Vaux, qui n'ont pas connu de rectifications majeures depuis. Ces aplats bleus qui évoquent également jardins et pâtures se retrouvent aussi autour des unités bâties, formant des écrins vivriers associant jardins potagers, vergers, prés à proximité des étables et des écuries.

Sont cartographiés les boisements qui jalonnent irrégulièrement la plaine au nord de la butte et qui sont encore en place pour une grande partie d'entre eux, principalement le bois d'Avau. Au sud-est de Sery, le bois de Triomont qui composait à cette époque une grande étendue, est aujourd'hui morcelé en plusieurs pièces.

La maille des chemins est bien plus dense à cette époque, elle sera rectifiée et réduite au fur et à mesure des campagnes de remembrements qui marqueront les mutations de l'espace agricole au sortir de l'après-guerre.

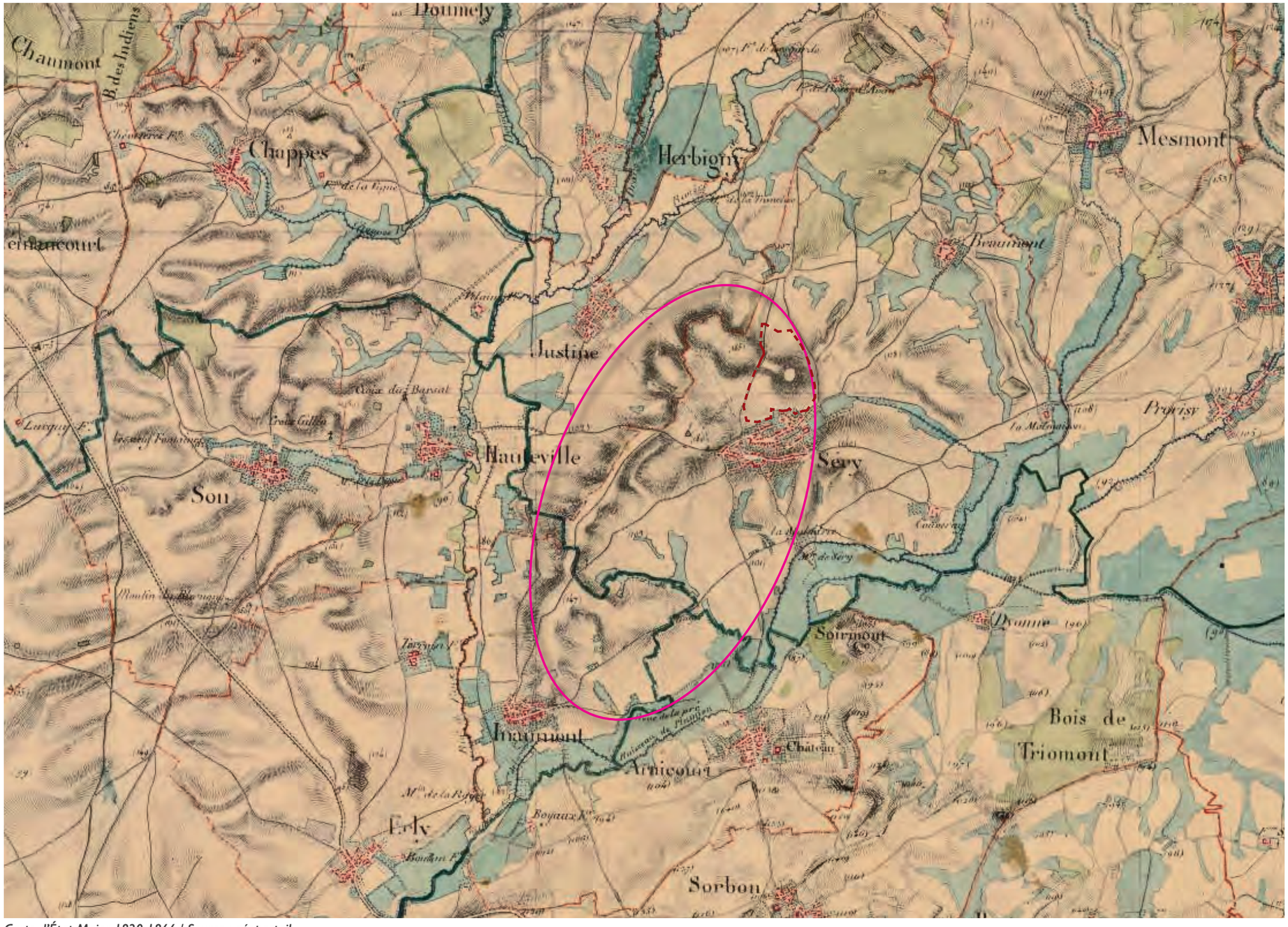

Carte d'État Major 1820-1866 / Source : géoportail

Monts de Sery

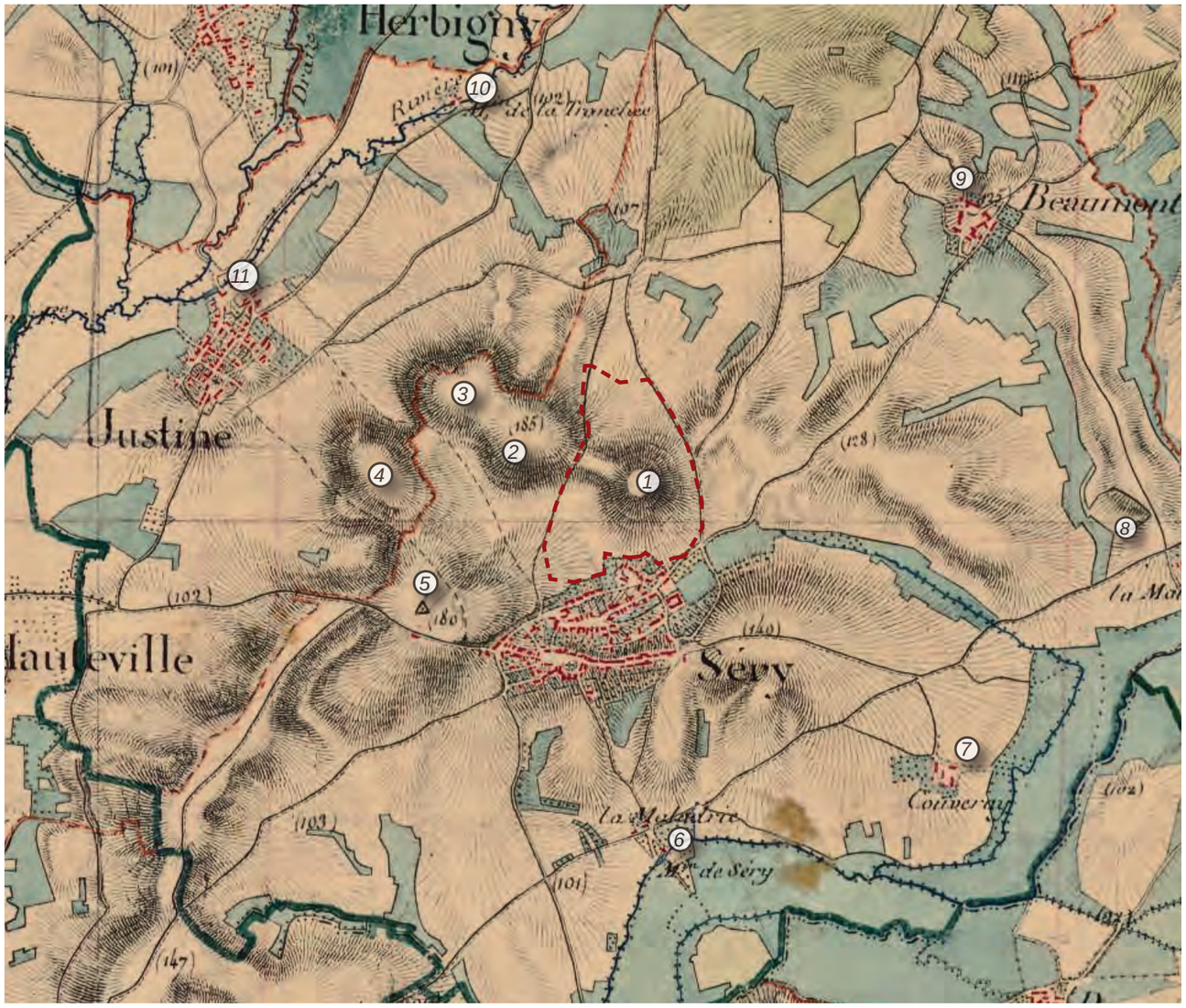

1. Mont de Sery (ancien camp romain)
2. Vieux Mont (altitude indiquée 185m)
3. Mont du Chapeau
4. L'Épinette
5. Mont du Moulin (altitude indiquée 180m) avec en rouge le bâti du moulin à vent
6. Le moulin à eau de Sery et le hameau de la Maladrie
7. La ferme de Couvercy
8. La ferme de Malmaison
9. Beaumont en Aviotte
10. Le moulin de la Tranchée
11. Le moulin de Justine au pied du bourg

Cette matrice cadastrale est édifiante sur la division parcellaire qui semble ici poussée à son paroxisme. Elle est à l'origine d'un paysage incroyablement travaillé, une sorte d'orfèvrerie agricole que les clichés aériens de la première moitié du XXème siècle nous permettent d'apprécier.

Cadastre Napoléonien 1812 / Source : archives départementales

En tireté rouge figure sur chaque vue aérienne le périmètre du site inscrit du Mont de Sery.

• Commentaire de la photographie aérienne de 1928 : le paysage agricole avant les grande réformes agraires

Cette image permet de mieux apprécier le partage des terres et les types de cultures pratiqués à l'époque de l'entre deux guerres.
Elle révèle une partition du sol bien plus atomisée qu'aujourd'hui, véritable marqueterie de parcelles en lanière. Cette division parcellaire est poussée à l'extrême, témoignage des partages successifs des propriétés et s'appliquant quelque soit la localisation, aussi bien sur les terres en pente que sur les terres de la plaine. Elle montre également que pratiquement tous les finages sont utilisés pour la culture ou l'élevage. Cette belle mosaïque correspond aussi aux traditions de polycultures de l'époque.

Le système de culture en terrasse, typique de la région et formant des talus appelés «orles» est bien visible sur cette vue aérienne de 1928. Les parcelles épousent la forme accidentée du sol, révélant toute la beauté de la topographie en courbes et contre-courbes.

Le village de Sery a conservé son enveloppe et sa forme d'origine .

Le Mont de Sery, à l'image de l'ensemble des Monts, est un espace totalement ouvert et cultivé, laissant le regard porter très loin et révélant toute la beauté du socle topographique sublimé par la main de l'homme avec ses cultures en terrasses. Seule, sa partie sommitale semble ponctuée d'arbres ou peut-être d'une prairie armée (peu lisible sur cette vue de 1928) contrairement à celle des autres monts qui est totalement dégagée.

Sery au début du XXe s., par Henri Jardart

"La visite d'un village est celle de tout un petit monde de souvenirs et d'impression: son site, ses rues, ses maisons, son église, sont autant de sujets variés d'examen et d'étude. Lorsqu'on y a reçu un cordial accueil, le charme est grand d'y revenir par la pensée et d'en communiquer autour de soi la description sommaire.
Sery, à vrai dire, n'est pas un village en montagne, mais c'est une localité dominant un verdoyant vallon et surmontée de coteaux blancs et crayeux, coupés de talus en gradins, d'orles comme on dit vulgairement. Ce sont les Monts de Sery, d'une altitude de 175 et 179 mètres, d'où la vue s'étend jusqu'aux bois de Signy et de Sorcy au levant et vers la vallée de l'Aisne au midi et au couchant. L'un des monts est encore couronné d'un moulin à vent, abandonné comme les autres moulins de ce gendre, et voué à la ruine, mais conservant à sa droite l'Arbre de Lonbrichet, vieil orme à la cime élevée qui marquera bientôt à lui seul l'horizon. L'autre mont, en arrière du village est désigné sur la carte de l'État Major comme un ancien camp romain ; des découvertes y ont eu lieu, et sa forme de tombeau est atténuée aujourd'hui sur les pentes par une ceinture de taillis."

Extrait de l'article "Le Village de Sery (Canton de Novion-Porcien)" publié dans les "Annales rethéloises" le 19 septembre 1909 par Henri Jardart
(Source : Fonds documentaire de Mme Lebrun)

***Henri Jadart** (1847-1921), originaire de Réthel, fut conservateur de la Bibliothèque municipale de Reims et conservateur des musées de peinture et d'archéologie de Reims (Source : BNF).*

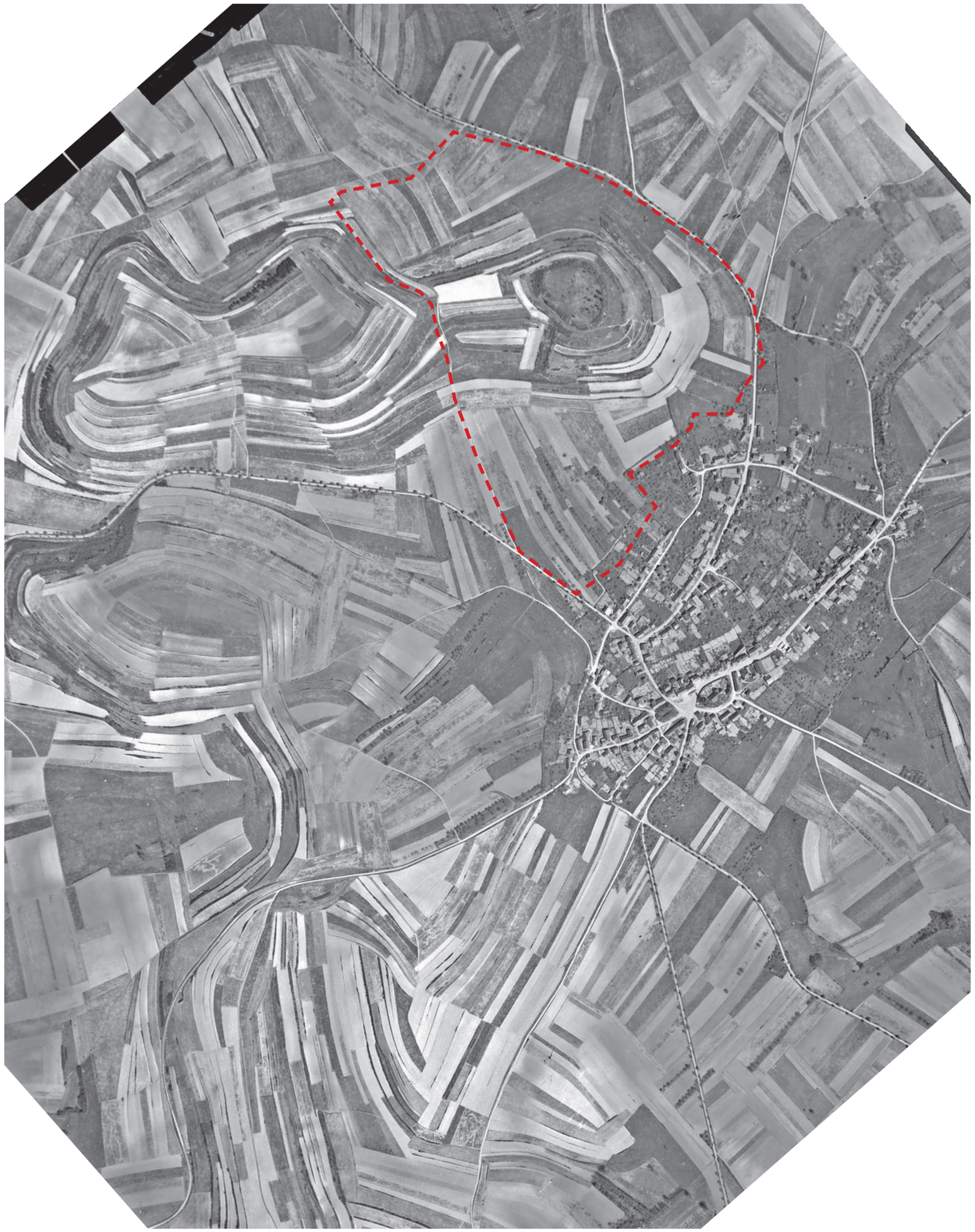

• Commentaire de la photographie aérienne de 1949 et de quelques cartes postales anciennes du milieu du XXe siècle :

Il y a peu d'évolution depuis 1928 sur cette vue de 1949. Les parcelles ont conservé leur petite taille et le village de Sery ne semble pas avoir beaucoup changé.
Le recensement de la population montre qu'une centaine d'habitants ont quitté le village entre les années 1920 et les années 1950, signe d'un exode rural qui va se poursuivre jusqu'aux années 1990.
Depuis, la population est en très légère hausse puisqu'on comptait 268 habitants en 1990 contre 360 en 2016, mais cela reste loin des 1200 habitants du siècle précédent.

Les paysages restent donc ceux du début de siècle, à l'image de ces cartes postales qui permettent d'en apprécier les ambiances.

La carte n°1 offre une vue sur le flanc sud du Mont de Sery. Elle concentre tous les motifs de paysage marquants de cette époque :
- Un parcellaire à taille humaine et diversifiée avec des cultures en terrasses.
- Le réseau de haies et de talus qui épouse les formes topographiques.
- Des cortèges d'arbres fruitiers composant de beaux vergers.
- Des parcelles de prairies où paissent les vaches au premier plan.

Le cliché valorise une scénographie agricole «heureuse» renvoyant à la prospérité du terroir.

Le second cliché, daté de 1956, est une vue aérienne axée sur le mont de Sery avec le village de Sery au premier plan et sa place principale devant l'église (aujourd'hui un grand parking).
Au premier plan, les clos jardinés accompagnent un tissu relativement dense composé de maisons mitoyennes. Ce système de composition tout en longueur, avec une alternance de constructions et de jardins n'est pas sans écho au système de cultures en terrasses, visible en arrière-plan sur le mont.

L'image n°3 est sans doute prise depuis les versants du Mont du Moulin à Vent.
Elle montre la silhouette du village de Sery remarquablement bien composée autour de son église et dans son écrin végétal. On aperçoit ainsi Sery dans l'axe du vallon, avec la ville basse sur la gauche du cliché et la ville haute sur la droite.
La situation du village en pied de mont offre une dualité très intéressante entre système bâti et système agricole, que seul un maintien en espace ouvert peut révéler.
Au loin s'épandent les dernières collines avant Rethel puis la vallée de l'Aisne.

Au milieu du XXe siècle

Les clichés de cette double page sont issus du fonds documentaire de Mme Lebrun, habitante de Sery.

Années 1940, la reconstruction avec le Mont de Sery en arrière-plan.

Carte postale des années 1950, vue aérienne axée sur la rue principale du bourg haut avec l'église et le château de Sery.

Carte postale des années 1950, vue aérienne sur Sery.

Carte postale datée de 1954. Vue sur le bourg bas de Sery avec le Mont de Sery et la Vieux Mont en arrière-plan.

"Photo de 1940-45 prise rue du bourg Pillery par Jacqueline Freal (sa soeur Monique au premier plan) avec le Mont de Sery en arrière-plan".

Photo des années 1970-80, le Mont de Sery depuis la route de Wasigny.

Photo des années 1970-80, le Mont de Sery depuis le Vieux Mont.

Photo des années 1970-80, le Mont de Sery depuis la route de Beaumont en Aviotte.

Photo des années 1970-80, le Mont de Sery depuis la route de Beaumont en Aviotte.

Photo des années 1970-80, vue du Bochet (route de Novion-Porcien).

Photo des années 1970-80, le Mont de Sery depuis "derrière les Courtils".

Photo de 1988 (?), le Mont de Sery sous la neige.

Photo des années 1980-90, le col entre le Vieux Mont et le Mont de Sery avec le chemin.

Zoom sur photo des années 1970-80, vue sur le village de Sery et le Mont de Sery derrière depuis Arnicourt.

Photo des années 1980-90, le village de Sery, vu depuis la côte de Sainfoin.

En tireté rouge figure sur chaque vue aérienne le périmètre du site inscrit du Mont de Sery.

• Commentaire de photographies aériennes de 1975 à 2016 : le temps des grandes mutations agricoles

On mesure sur la vue ci-contre de 1975 les impacts du remembrement de 1965 sur la maille parcellaire dont la trame s'agrandit.

Le paysage de Champagne humide commence à connaître des évolutions significatives dès les années 1970. La refonte des structures foncières (remembrement, drainage et modernisation des pratiques agraires) a permis une large augmentation des terres labourables et une meilleure rationalisation des espaces, principalement dans la plaine, tandis que les boqueteaux et bandes boisées disparaissaient ou perdent de leur emprise.
Les arbres isolés, les petites structures bocagères qui ponctuent les prairies humides subissent également une érosion.
On assiste progressivement à l'établissement d'un paysage de contrastes francs entre les espaces ouverts aux grandes cultures et les espaces humides où subsistent les prairies, quelques haies et des espaces boisés.

Ces mutations ne s'opèrent pas de la même manière quand les terres s'élèvent. Les monts, dès que leurs versants sont abrupts, sont peu à peu délaissés par les pratiques ancestrales de cultures et de pâturage. Les derniers troupeaux d'ovins à parcourir les flancs des Monts de Sery remontent à 1970, un indicateur explicite de cette déprise agricole qui se traduit par l'enfrichement des terrains les plus ingrats. Cet envahissement est particulièrement saisissant sur le Camp romain et les terrasses orientées au nord.

Les orles sont encore très présents sur les divers versants des Monts et résistent à la simplification du remembrement.

Le village de Sery semble quand à lui imperméable aux changements du siècle, en tout cas vu du ciel. Peu de nouvelles constructions sont venues agrandir le bourg et une certaine stabilité des motifs bâtis et viaires est à noter.

Près de quarante ans plus tard, le parcellaire agricole a poursuivi sa rationalisation et son adaptation à une mécanisation de plus en plus massive. Les secteurs d'enfrichement sur les buttes se sont densifiés sans connaître d'extensions notables, comme si tout s'était produit dans les années 1980.
Cette relative stabilisation sur les secteurs enfrichés ne doit pas cacher la très grande transformation de la mosaïque agraire suite au remembrement de 2013, sur Sery, avec notamment :
- agrandissement marqué du maillage en zone de grandes cultures
- l'arasement de certains orles que la photo de 2016 ne montre pas de façon significative mais qui a bien eu lieu et peut se produire encore.

• Les secteurs enfrichés :
"- Avant il y avait de la vigne, surtout côté sud, ainsi que des vergers. Jusque dans les années 1950-60, presque tout était cultivé. Tous ces espaces exploités autrefois avec des chevaux, sont inexploitables aujourd'hui : pas d'accès, enclavement, parcelles trop petites, pente raide (encore plus côté nord), talus de 4 m et bande-terrasse de moins de 10m, absence d'eau… Les parcelles sont embroussaillées, les ligneux se sont installées sur celles abandonnées depuis longtemps.
- Il n'y a plus de pâturage sauf côté nord et est (prairie en partie basse avec abris) mais l'emprise occupée est très limitée.
- Quelques parcelles ont été boisées : quelques pins noirs et épicéas (qui sont malades). Une nouvelle pièce vient juste d'être replantées (acacia, noisetier…).
- Les quelques prairies entretenues régulièrement présentent de nombreuses espèces d'orchidées qui font aussi la renommée du site."
Source : atelier "agriculture" 28 janvier 2020

1975 : un enfrichement des pentes supérieures *(source : IGN / Géoportail)*

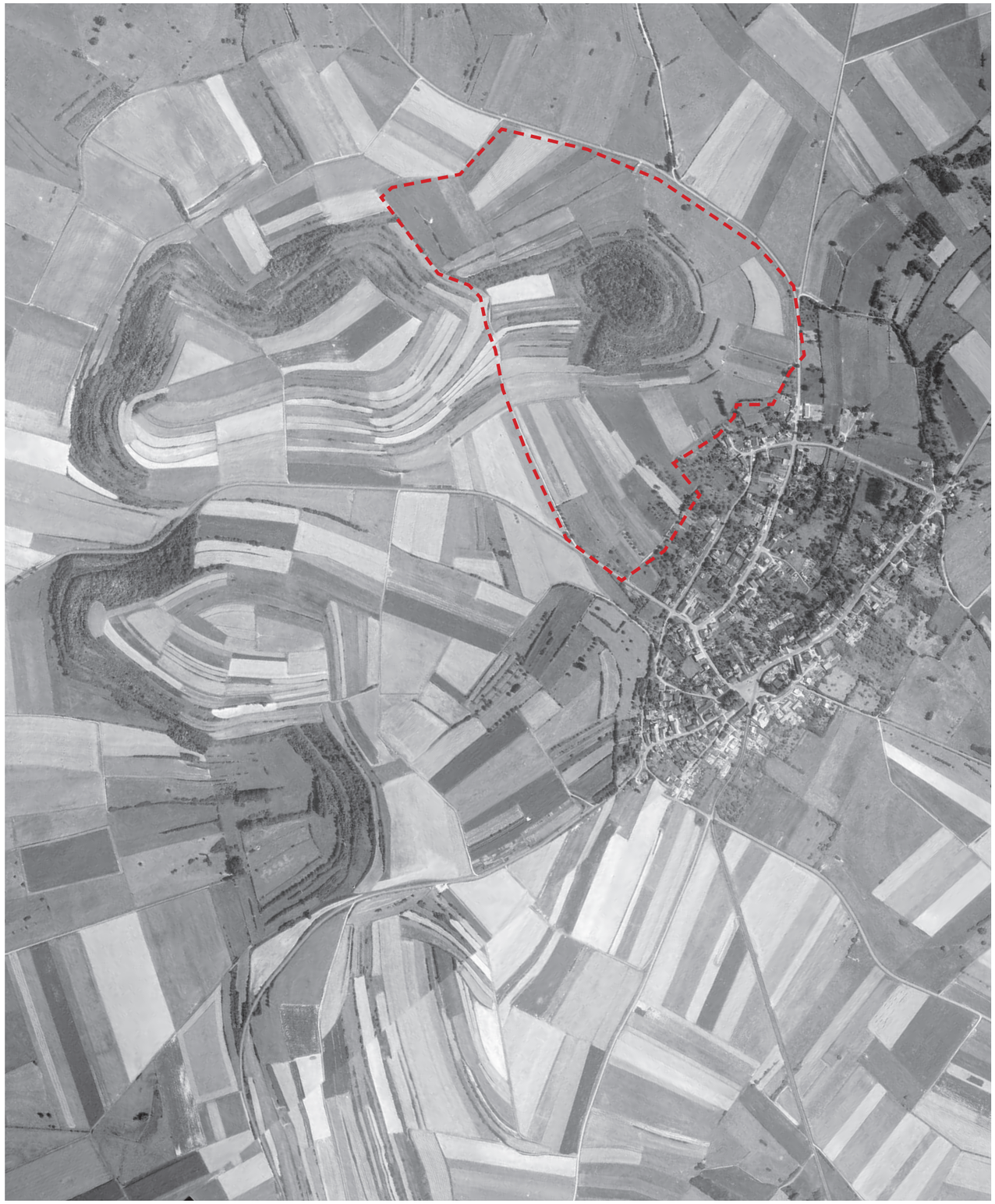

2000 : une relative stabilité, avec un maillage agricole qui s'élargit très progressivement et un enfrichement des pentes supérieures qui se confirme *(source : IGN / Géoportail)*

2016 : agrandissement du maillage parcellaire agricole, enfrichement qui se poursuit et effacement de certains orles *(source : IGN / Géoportail)*

• Une partition du parcellaire qui s'est considérablement homogénéisée

Le découpage du sol est une composante indéniable du paysage.
Il organise l'espace agricole, en commande l'agencement des textures liées au travail des champs et l'anime.

L'évolution du paysage a justement montré sa grande expressivité jusqu'aux années 1980, avec ce lanièrage fin et méthodique qui trahit la sévérité de la pente.

Aujourd'hui ces emboîtements de formes géométriques sont bien moins bavards sur la topographie et le parcellaire des Monts de Sery ne se distingue plus vraiment de celui carroyant la plaine. En comparant la photo aérienne des années 1950 avec celle de 2016 la simplification du motif est probante au point de questionner l'identité paysagère même des monts.

• Le réaménagement foncier :
Le premier remembrement a eu lieu en 1963, après 9 ans de démarches et procédures ; le dernier date de 2013, son élaboration a duré 11 ans !
En 2012, tout a été répertorié dans le cadre de l'étude du réaménagement foncier, notamment le repérage des talus de plus de 2m. L'allotissement (nouveau parcellaire) a été calé le plus possible sur le dessin des talus.
Depuis 2013, quelques talus inférieurs à 2m ont été enlevés dans certaines parcelles les premières années, mais maintenant, cela semble stabilisé.
Le remembrement a permis aussi de créer 2800m de linéaire de haie et d'aménager l'aire de stationnement et d'accueil au pied des Monts.
Source : atelier "agriculture" 28 janvier 2020

Cadastre en 1957 *(d'après carte IGN / Géoportail)*

Cadastre en 2016 *(d'après carte IGN / Géoportail)*

• Analyse et évolution de la couverture boisée des Monts

Face à la relative homogénéité du motif agricole, les buttes font figure d'agitateur et d'originalité. Les monts abritent une mosaïque de motifs et donc de milieux combinant les caractères de la Champagne humide (prairie, bocage et bois d'aulnes et de frênes) avec ceux de la Champagne crayeuse, marquée par les champs. Certes le relief participe grandement à cet événement paysager mais chaque mont recèle une variété d'occupation et d'agencement du végétal, qui participe à son caractère singulier.

La verticalisation des cultures de céréales et d'oléagineux qui cohabitent avec les prairies de fauches et de pâtures avec des boisements amplifie leur présence et contribue à installer un véritable univers.

Les espaces boisés sont le résultat de la déprise agricole couvrant les terres les moins productives ou les plus difficiles à mécaniser.

La fruticée occupe une partie importante de ce couvert ligneux composant un univers végétal impénétrable pour l'homme mais un refuge appréciable pour la faune. Ces peuplements se localisent principalement sur les faces nord des coteaux.

Boisements en 1957 *(d'après carte IGN / Géoportail)*

Boisements en 2016 *(d'après carte IGN/Géoportail)*

1 - Ensemble Côte de Sainfoin et Camp Romain

Ce massif est colonisé de façon disparate et se développe principalement sur le versant nord.
Sur la Côte Sainfoin, les anciennes terrasses sont pratiquement toutes colonisées par la friche, de la base de la butte jusqu'au plateau. Cette couverture se fragmente et perd en intensité au resserrement du plateau et libère le col de toute opacité. La face sud comme le sommet est presque totalement dévouée à la culture intensive, laissant le versant crayeux sculpté par les orles occuper toute l'emprise du versant.
Le Mont Sery (Camp romain) joue, quant à lui, une partition bien différente, avec sa coiffe boisée continue qui envahit en totalité sa croupe et et déborde largement sur ses pentes supérieures. C'est là une figure paysagère majeure qui a enjolivé le caractère pittoresque de cette scénographie.

2 - Ensemble Le Moulin à Vent et l'Epinette

On retrouve ici la même organisation dissymétrique constatée pour la Côte de Sainfoin. Un revers nord et ouest conquis par le bois, des sommets et des coteaux sud et est totalement « dénudés », consacrée aux pratiques agricoles. La topographie, plus clémente que celle de la Côte de Sainfoin, a moins suscité de façonnage de talus.
Les bois situés à l'ouest n'envahissent pas encore toutes les terrasses dont certaines sont encore dégagées. L'originalité de cette séquence réside dans la présence d'un massif boisé calé dans une alcôve orchestrée par les contours de la butte et qui prolonge jusque dans la plaine cette dynamique d'enfrichement.
Le vis-à-vis face à l'ensemble Côte de Sainfoin et Camp Romain prend une dimension théâtrale, avec un amphythéatre naturel qui se crée. Il y là une mise en scène naturelle des reliefs qui est remarquable et qui est transcendée par la lumière et le jeu de texture et de matière issues du sol et de son occupation.

3- Ensemble topographique la Péninsule

La péninsule propose un paysage assez différent des deux buttes voisines. L'exploitation par l'agriculture est plus radicale et les quelques orles abritant de maigres layons de fourrés et de boisements apparaissent de manière extraordinairement graphique.
Le surlignage des têtes de talus et des inflexions du relief est particulièrement expressif.
Le tableau présenté ici offre une image assez proche du paysage des années 1950 ; c'est sans doute le secteur qui a le moins évolué dans son aspect général (bien que la partition parcellaire se soit extrêmement simplifiée).

4- Ensemble topographique de la butte du Château d'Eau

Elle ne possède pas les caractères atypiques des buttes voisines : absence d'orles, altitude plus faible.
Moins escarpée, cette butte est totalement gérée par les travaux agricoles et conserve des îlots de résistance arborée que sont les quelques linéaires de haies qui jalonnent son versant sud. Elle semble s'effacer peu à peu par les paysages du bourg sur son piémont ouest.
Cependant le vis-à-vis proche qu'elle présente face à la butte du Camp Romain en fait un site remarquable, son étirement créant un effet de cinétique dans le rapport entre le village et le Mont.

• Comparaison par repérage des talus sur vues aériennes

On mesure sur ces vues les impacts des remembrements de 1965 et de 2013 sur la densité des orles et des terrasses qu'elles délimitent.
L'effacement apparaît cependant assez progressif dans le temps.
Il touche tout d'abord les parties de piémont les moins pentues, puis les parties intermédiaires des versants.

Remarque : le repérage n'a pas pu se faire sur les parties enfrichées.

• Pratiques agricoles actuelles :
"- Constat partagé : il y a de moins en moins d'agriculteurs, les exploitations sont de plus en plus grandes, les techniques vont continuer à évoluer sûrement dans le sens de l'agrandissement.
- Difficultés rencontrées sur certaines parcelles qui présentent une densité forte de talus : les machines font 6 m de largeur, et avec les barres de coupe, cela représente parfois 9m d'envergure, il est donc compliqué voire dangereux de manœuvrer avec ces engins entre deux talus espacés de mois de 10 m. Si à l'avenir ces talus deviennent trop difficilement accessibles pour les engins, le risque est qu'ils ne soient plus exploités et finissent en friche.
- Principales cultures : colza, orge, avoine, blé.
- Luzerne tous les 6 ans (problème les années humides, les machines risquent de basculer sur les talus)
- Entretien des talus : passage de l'épareuse 2 fois par an (printemps et automne / ou hiver / fin d'été)
- Les pâtures : localisées au nord et à l'est, ainsi que sur une petite surface au Moulin à Vent (pente forte, pas d'usage autre possible actuellement)."
Source : atelier "agriculture" 28 janvier 2020

1949

1975

2016

Orles repérables sur la photographie aérienne

Zone boisée ou en cours d'enfrichement ne permettant pas de bien repérer les orles présents

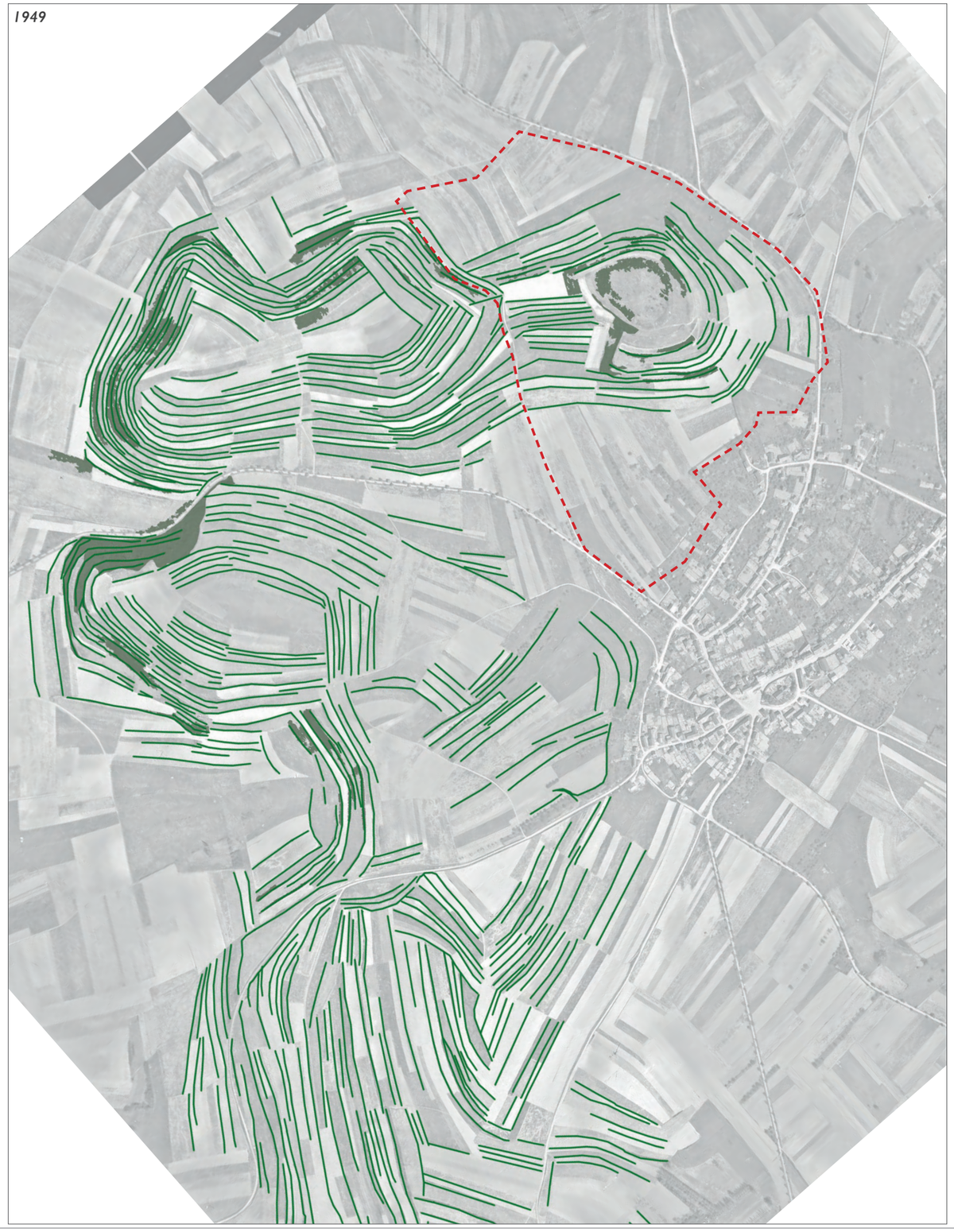

1949

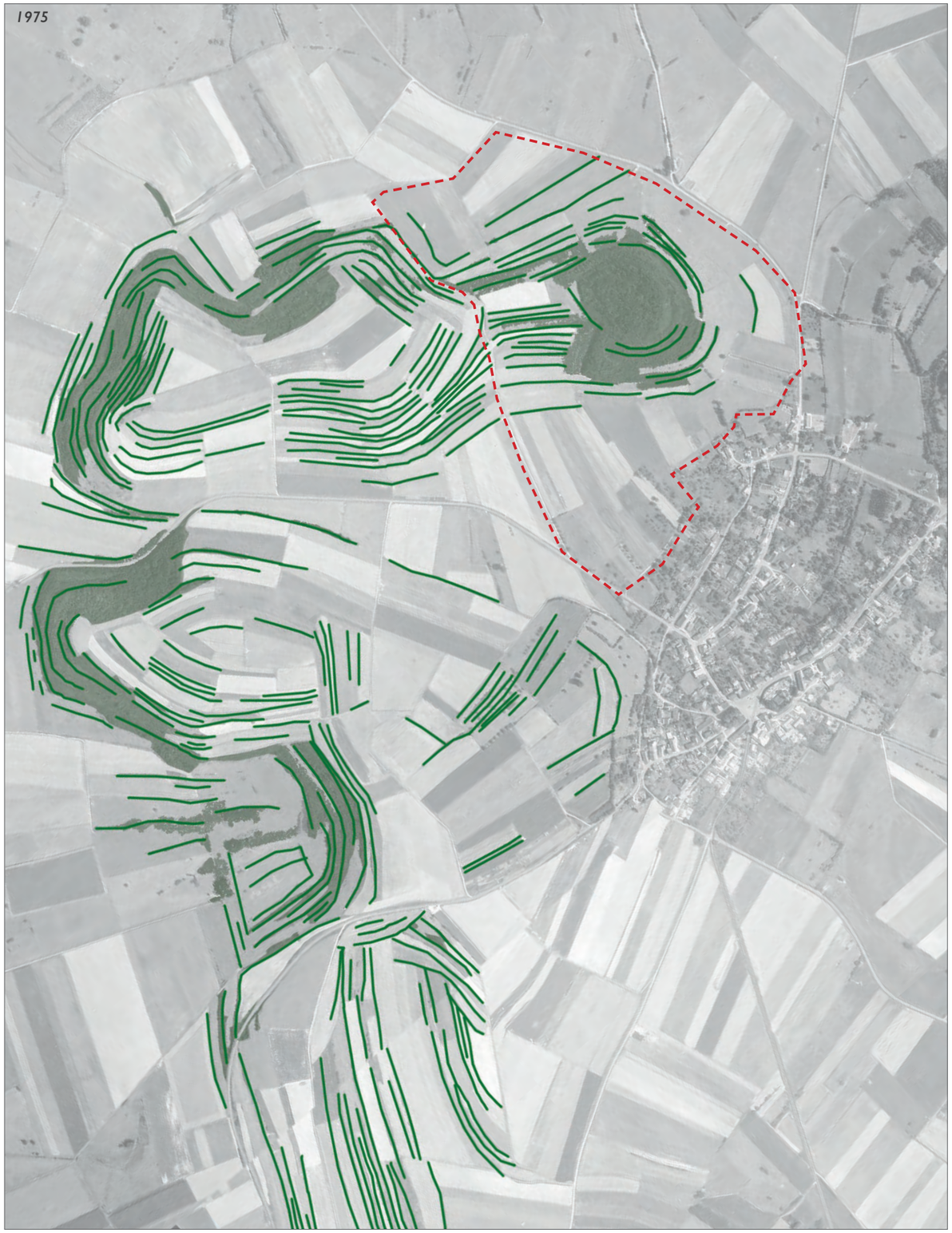
1975

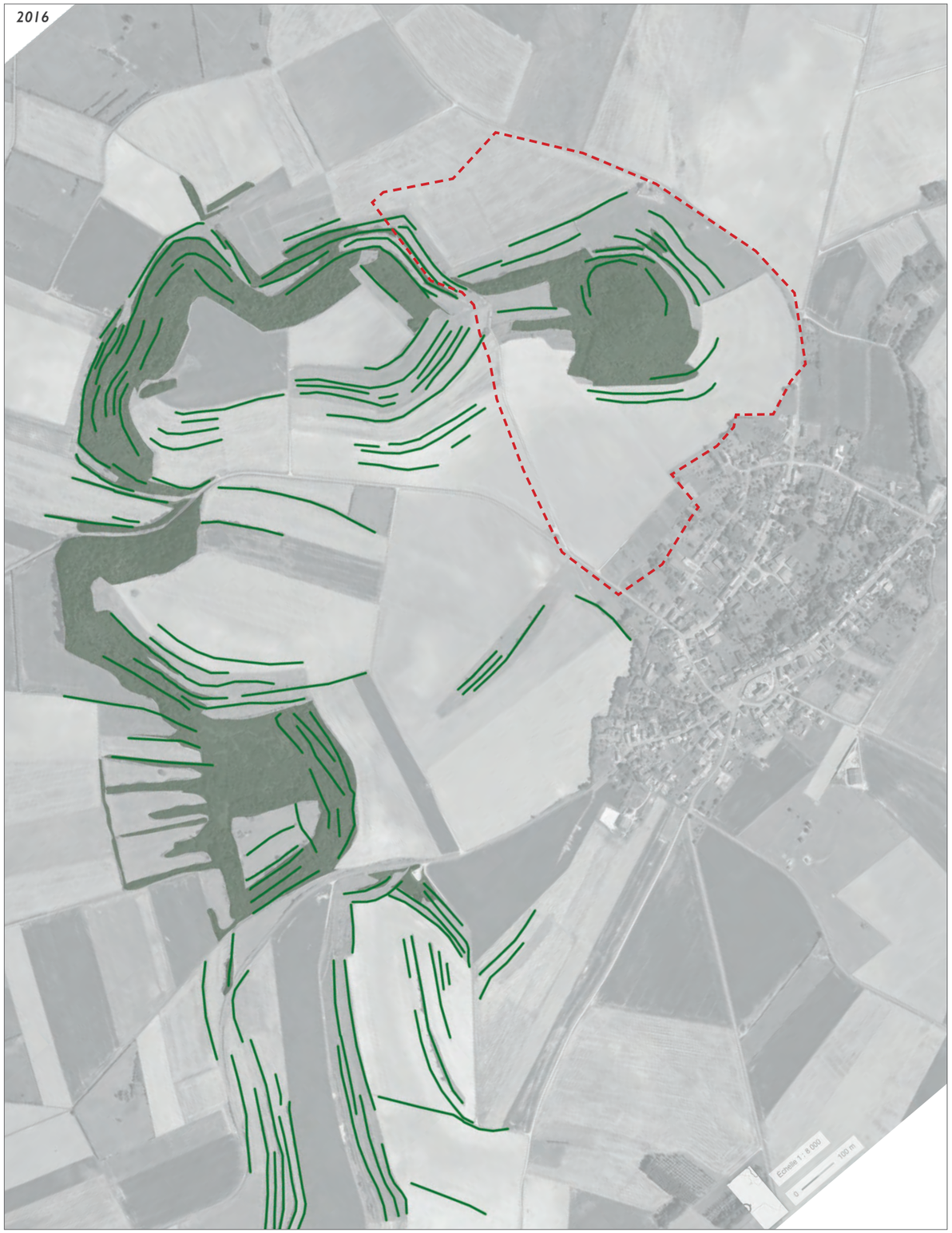
2016
Échelle 1 : 8 000
0
100 m

Évolution du système des terrasses

• Reconduction de quelques photographies de 1998

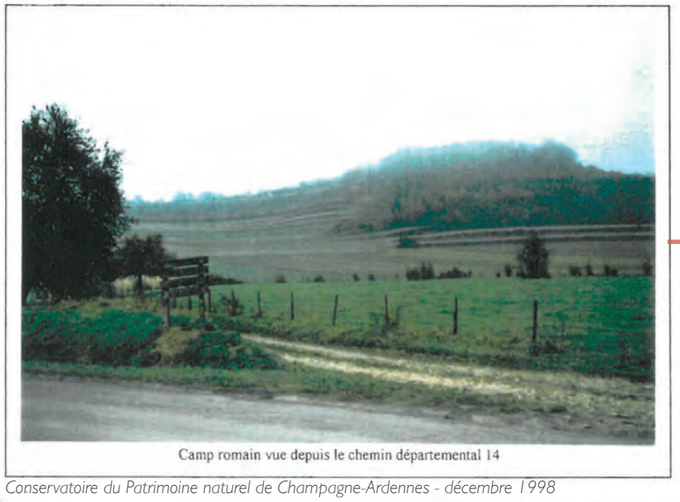
Camp romain vue depuis le chemin départemental 14

Conservatoire du Patrimoine naturel de Champagne-Ardennes - décembre 1998

À Ciel Ouvert - novembre 2019

Agricultures en terrasses sur la Côte de Sainfoin.

Conservatoire du Patrimoine naturel de Champagne-Ardennes - décembre 1998

Côte de Sainfoin depuis le chemin de Sery à Wasigny.

Conservatoire du Patrimoine naturel de Champagne-Ardennes - décembre 1998

À Ciel Ouvert - novembre 2019

À Ciel Ouvert - janvier 2020

Agricultures en terrasses sur le Camp Romain.

Conservatoire du Patrimoine naturel de Champagne-Ardennes - décembre 1998

À Ciel Ouvert - janvier 2020

Sources des photos de 1998 : Mont de Sery, étude préalable à une politique foncière d'aménagement et de conservation des Monts de Sery - Conservatoire du Patrimoine naturel de Champagne-Ardennes - décembre 1998

• Aménagement foncier 2012-2015 : conséquences sur les talus

Un motif singulier mais récurrent dans ce territoire de buttes.
La stratégie de refonte du foncier agit directement sur le paysage des Monts de Sery. Elle a identifié notamment les talus et hiérarchisé des enjeux de conservation, à savoir :
- le maintien de talus boisés jugés prioritaires
- le maintien de talus de 2 mètres et plus.

Ces mesures conservatoires relèvent avant tout de mesures au titre de la loi sur l'eau en vue de limiter les risques d'érosion et non de prescriptions garantissant une qualité de paysage, les talus étant des ouvrages de rétention des eaux de ruissellement. Leur disparition est soumise à une autorisation au titre de la Loi sur l'eau.

Par contre, les talus inférieurs à 2 mètres jugés moins efficients pour la maîtrise du ruissellements échappent à cette protection et ne sont pas soumis à une autorisation au titre de la Loi sur l'eau. Toute disparition doit être par contre compensée. Ces talus représentent pourtant la majorité de ces structures qui fondent l'originalité des monts.

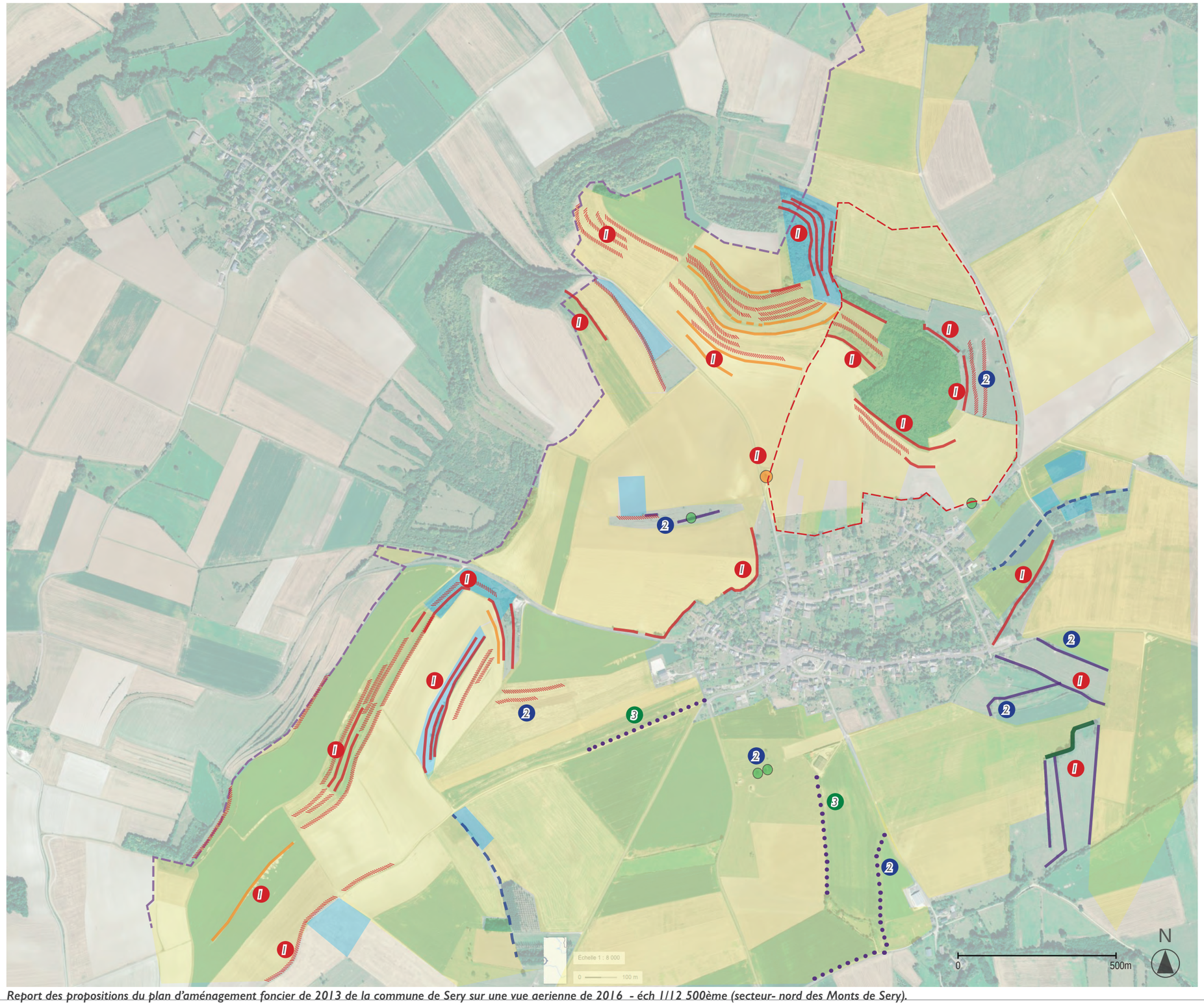

État initial :

Pré fauché, jachère, zone herbeuse

Culture

Boisement de feuillus
A maintenir en priorité
A compenser en surface et en longueur de lisière

Haie arborescente
À maintenir en priorité (arrachage des haies soumis à autorisation au titre de la Loi sur l'Eau)

Haie arbustive
Maintenir un réseau de haies de densité équivalente (arrachage des haies soumis à autorisation au titre de la Loi sur l'Eau)
Arrachage à compenser

Haie à créer

Arbre isolé ou dans une haie
A maintenir ou à compenser

Verger ou arbre fruitié isolé
A réattribuer ou à compenser

Rû temporaire
Pas de travaux

Talus boisé
A maintenir en priorité (Arasement soumis à autorisation au titre de la Loi sur l'Eau)

Talus de 2 mètres et plus
A maintenir en priorité (Arasement soumis à autorisation au titre de la Loi sur l'Eau)

Talus inférieur à 2 mètres
Suppression possible si pas d'impact.
A compenser.

Propositions :
1 *À conserver en priorité*
2 *À maintenir ou à compenser*
3 *À créer*

Périmètre du site inscrit des Monts de Sery

Limite communale

Report des propositions du plan d'aménagement foncier de 2013 de la commune de Sery sur une vue aerienne de 2016 - éch 1/12 500ème (secteur- nord des Monts de Sery).

DE LA TRANCHE
LÉE DE LA VAU
VALLEE DE LA VAU
SITE DES MONTS DE SERY

5

Aires visuelles des Monts de Sery
Inventaire et caractérisation des points de vue
Identification d'un bassin visuel cohérent et de ses valeurs pittoresques

Dans le paysage de plaine, les buttes prennent une dimension particulière et s'élèvent tel un monument, constituant un point de fixation du regard. Certes d'autres éminences jalonnent le paysage de ce secteur mais aucun autre ensemble n'exprime autant d'amplitude et d'expressivité le travail de l'érosion.
L'analyse de motifs de paysage a montré comment la plaine elle-même est une actrice importante de cette entité paysagère, une zone « écrin » dont la qualité est indissociable de ces panoramas orchestrés par ces événements topographiques que sont les Monts de Sery. Leurs séquences d'approche sont diversifiées par l'orientation de la trame viaire et ce jeu d'ouverture/fermeture orchestré par les différentes opacités qui structurent les paysages qui les environnent. Ainsi, les Monts apparaissent et disparaissent au gré des caprices du relief et des écrans végétaux, l'occupation du sol ménageant régulièrement des espaces ouverts très favorables à une mise en scène souvent théâtrale et tout azimut.
Ce chapitre propose une analyse par palier de découverte en repositionnant les Monts dans leur ensemble paysager élargi, qui correspond à un bassin visuel qui leur est propre. Il s'agit d'apprécier quand et comment ils sont perçus depuis les lointains, la surprise de l'apparition, le moment où ils se révèlent, puis la distance où ils s'affirment dans leur espace-écrin.

En contre-point, il s'agit de montrer ce que chacune des buttes qui composent cet archipel donne à voir depuis leur partie sommitale et leurs différents versants, et dont la variété conditionne des panoramas loin d'être homogènes.

• Approche par l'est.

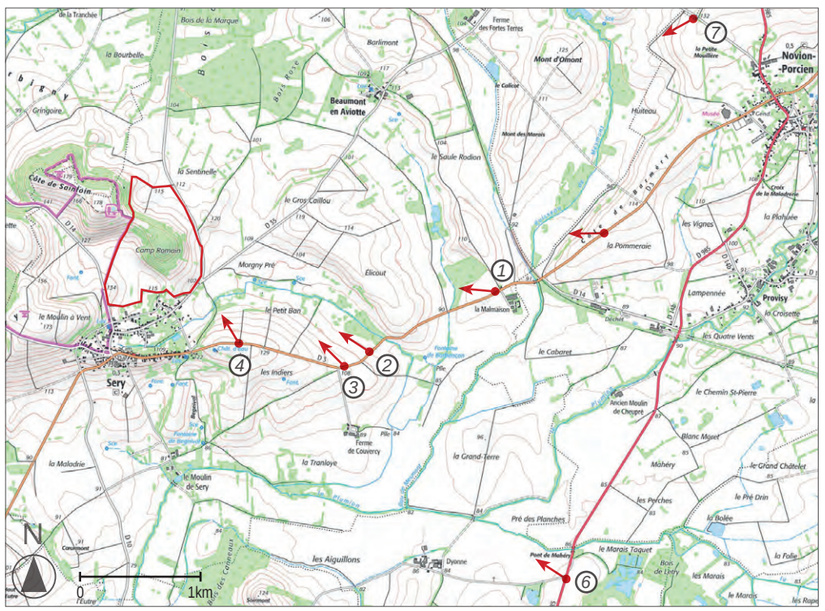

④

LES MONTS
DE SERY

Zoom

Forêt de Signy l'Abbaye
Bois d'Avau
Crêtes pré-ardennaises
Wasigny
Beaumont en Aviotte

⑥

Ferme de la Dyonne
Sery
Oppidum du Mont de Sery
Le Plumion et sa ripisylve

⑦

Le Plumion et sa ripisylve
Sery
Parc éolien du Mont de Gerson (entre Ecly et Sorbon)
Oppidum du Mont de Sery
Parc éolien des Plaines du Porcien (entre Ecly et Son)
Côte de Sainfoin
Mont d'Olivet
Parc éolien de Chappes Remaucourt

• Approche par l'ouest.

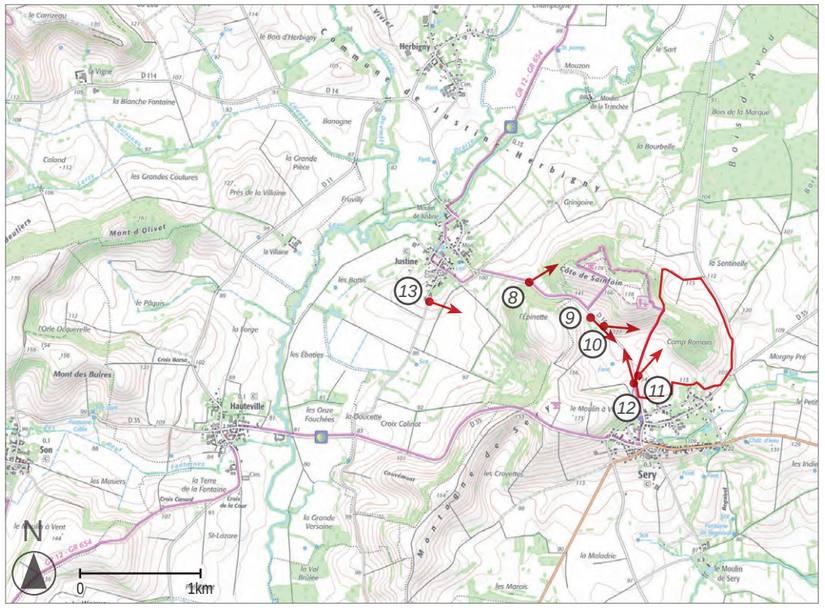

11

12

SENTIER BOTANIQUE
CHATEAU D'EAU
AIRE DE PIQUE-NIQUE
A 800 METRES

13

Approche par l'ouest (suite).

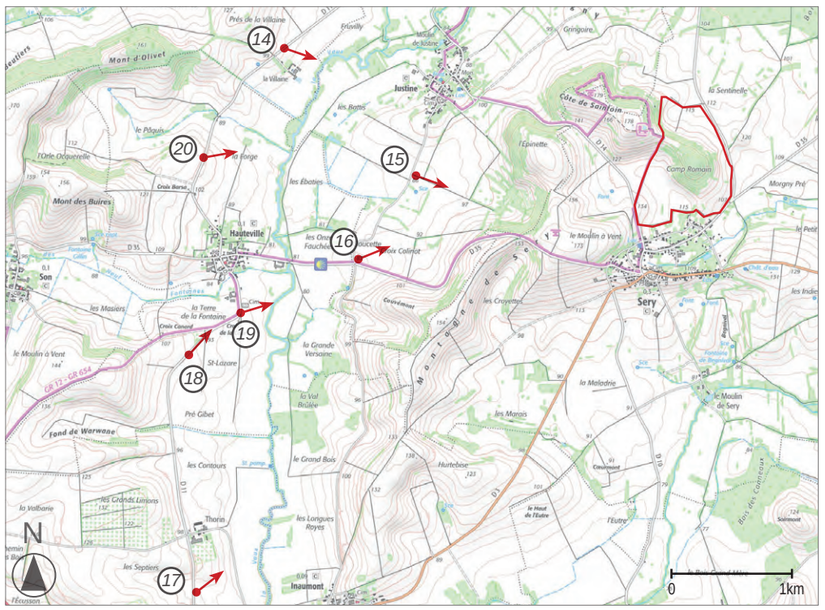

17

L'Épinette
La Vaux et sa ripisylve
Inaumont

18

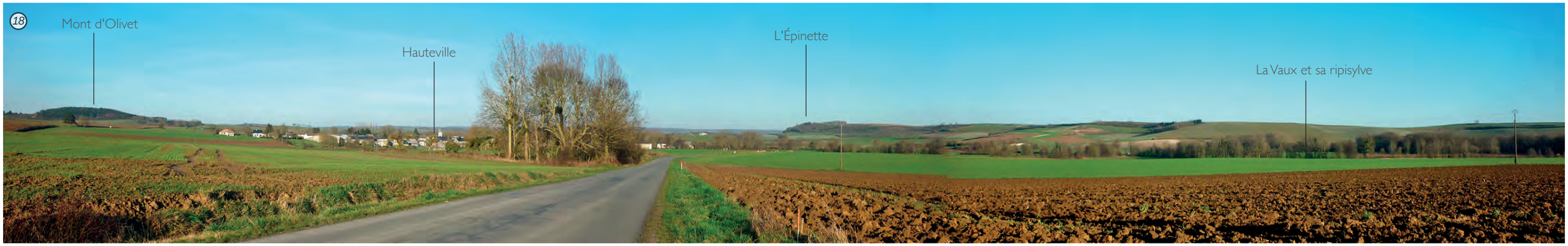
Mont d'Olivet
Hauteville
L'Épinette
La Vaux et sa ripisylve

19

20

Forêt de Signy l'Abbaye et crêtes pré-ardennaises
Ferme de la Villaine
Herbigny
Justine

Approche par le nord et le nord-est

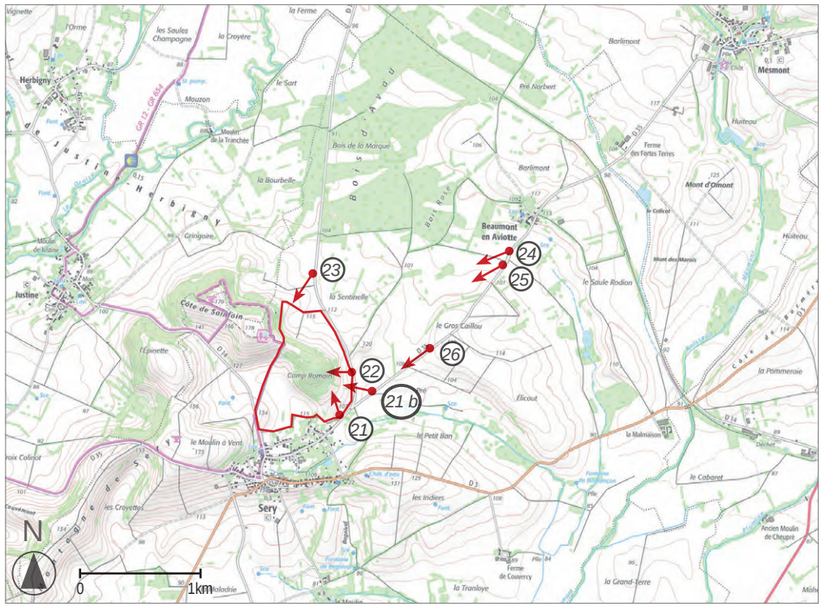

21

21 b

Credit photo DREAL Grand Est

22

23

Même vue que la photo ci-dessus en été.

Approche par le sud.

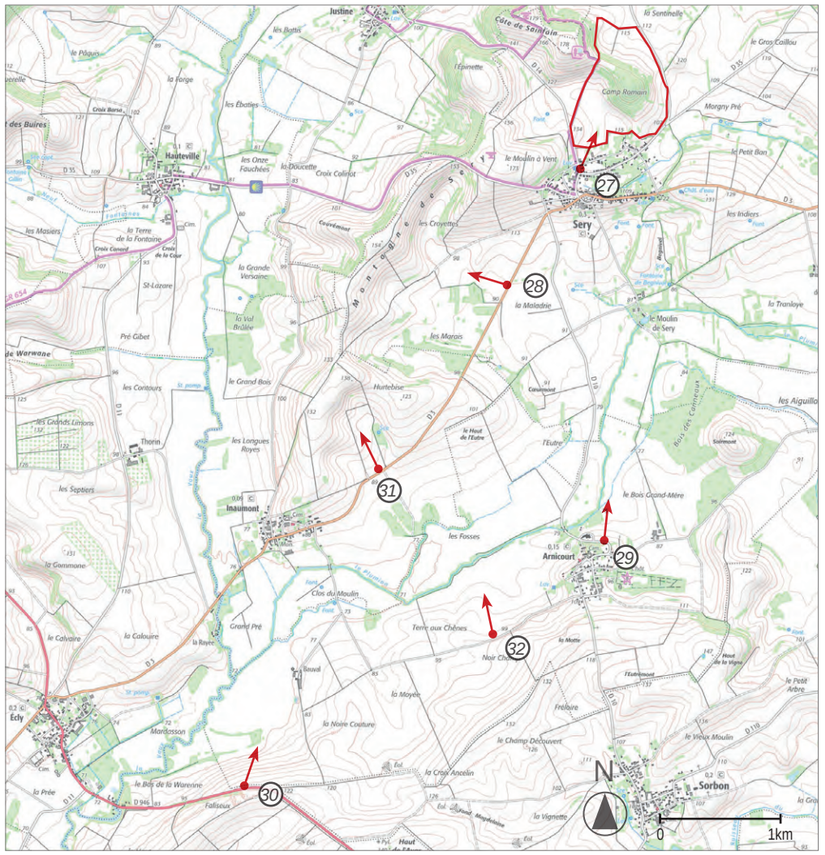

30

La Vaux et sa ripisylve
Inaumont
Le Plumion et sa ripisylve
Sery
Mont de Sery
Bauval

31

32

Inaumont
Le Plumion et sa ripisylve
Sery
Oppidum du Mont de Sery
Forêt de Signy l'Abbaye et crêtes pré-ardennaises
Arnicourt

Perception des Monts de Sery dans leur territoire d'inscription
Identification d'une aire visuelle correspondant au repérage des principaux points de vue sur les Monts

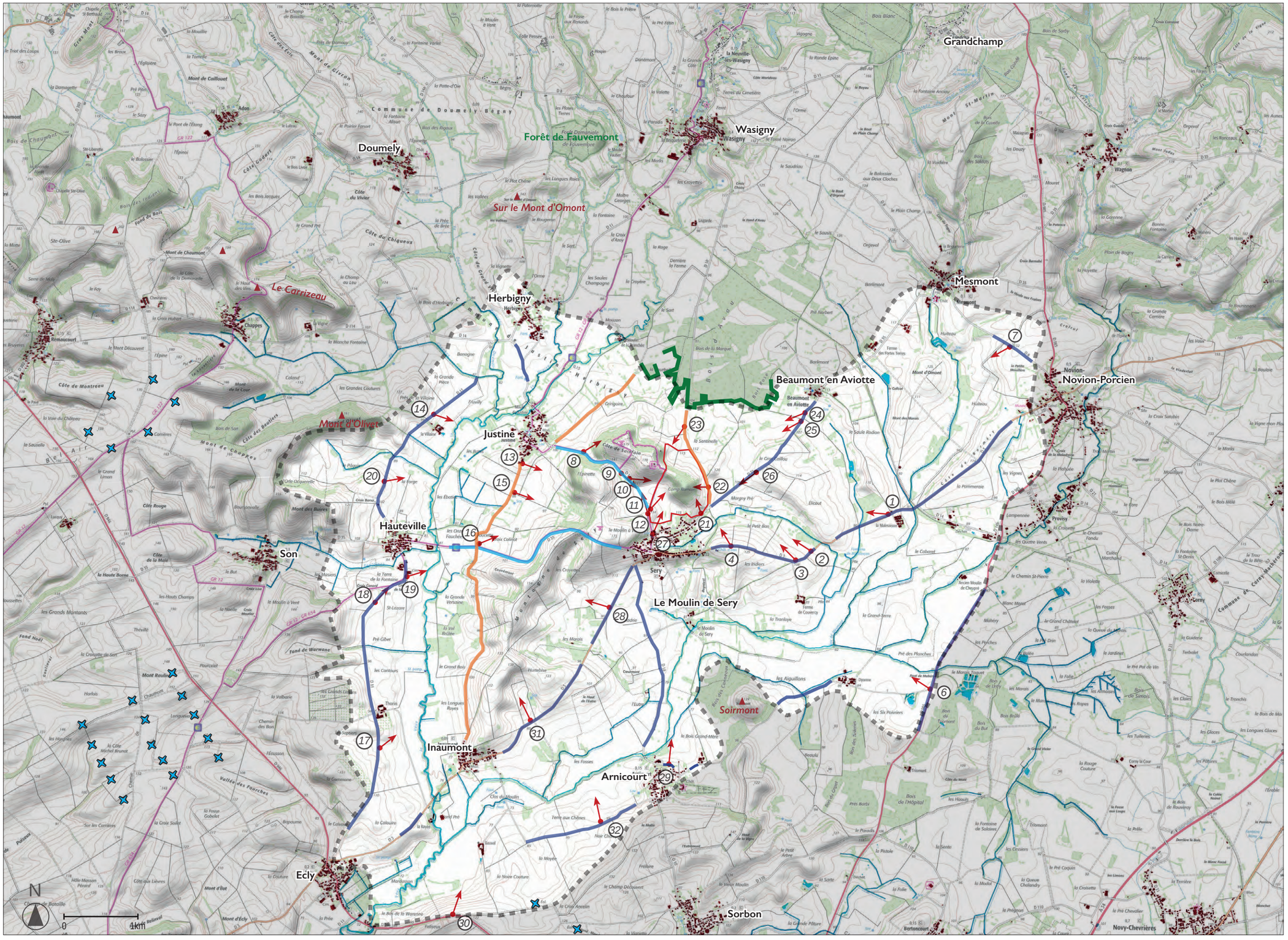

Vues depuis le versant exposé sud du Vieux Mont et du Mont du Châpeau.

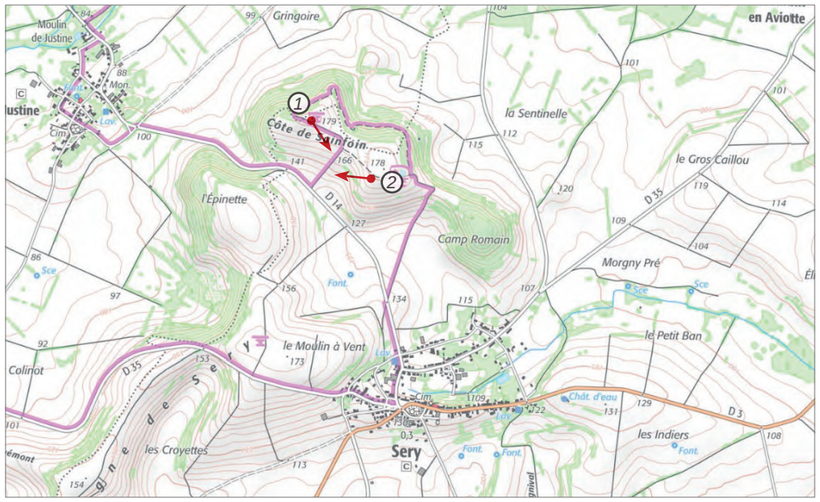

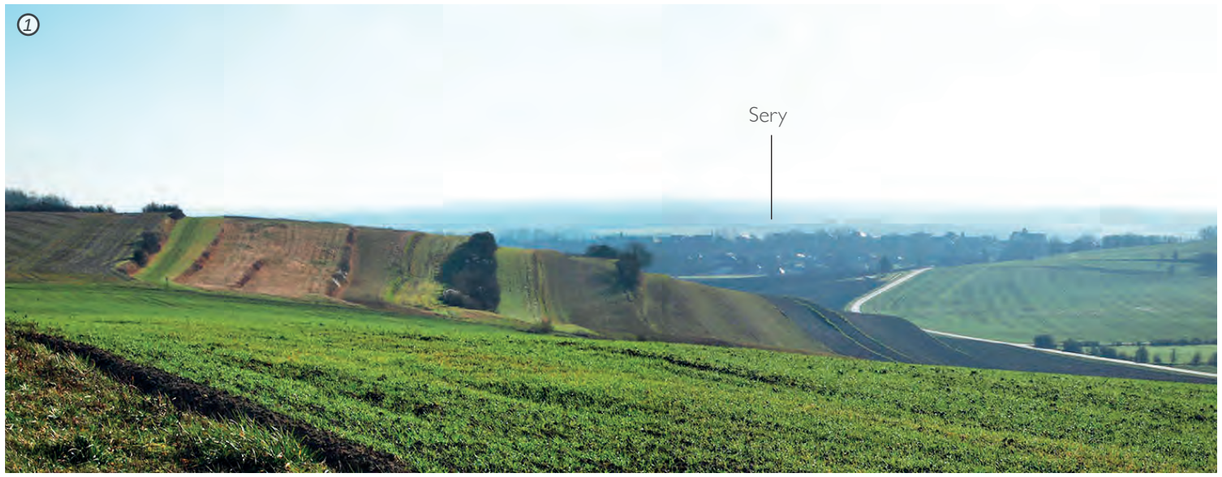

Vues depuis le versant exposé nord du Vieux Mont et du Mont du Châpeau.

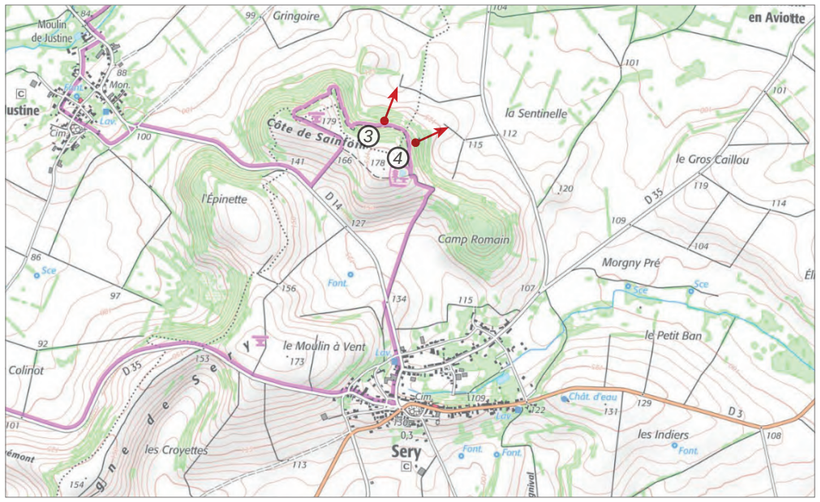

Vues depuis le sommet du Mont du Chapeau (près de la table d'orientation).

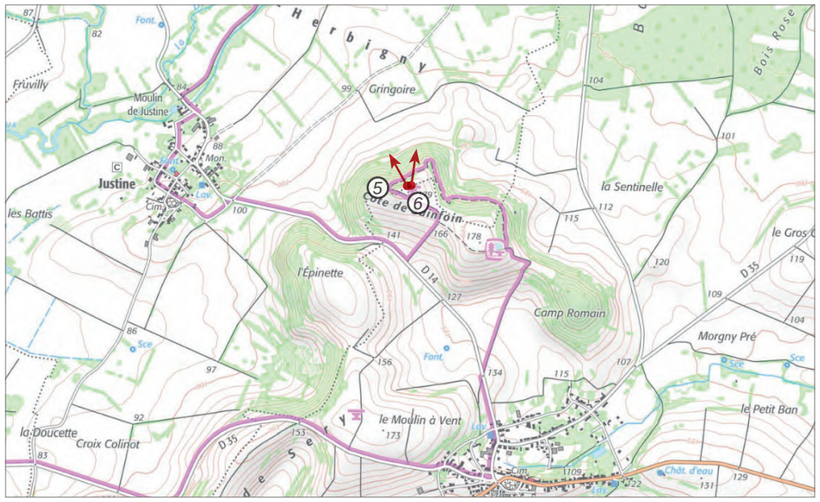

Vues vers Justine et Herbigny depuis les cols.

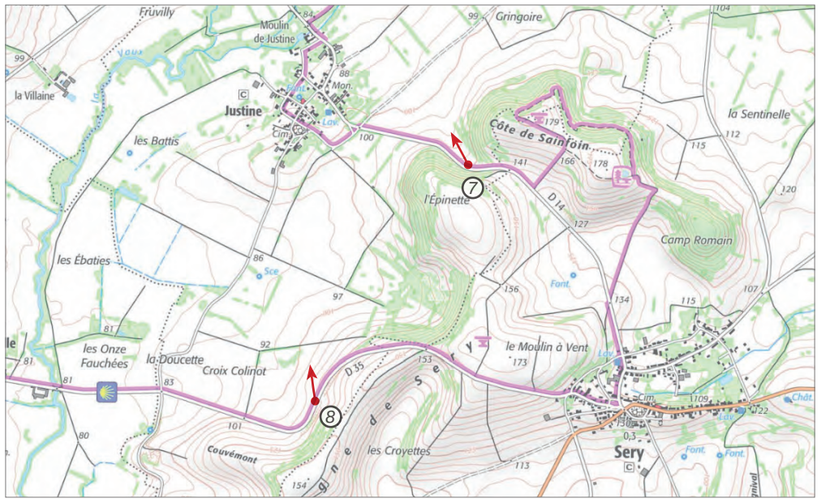

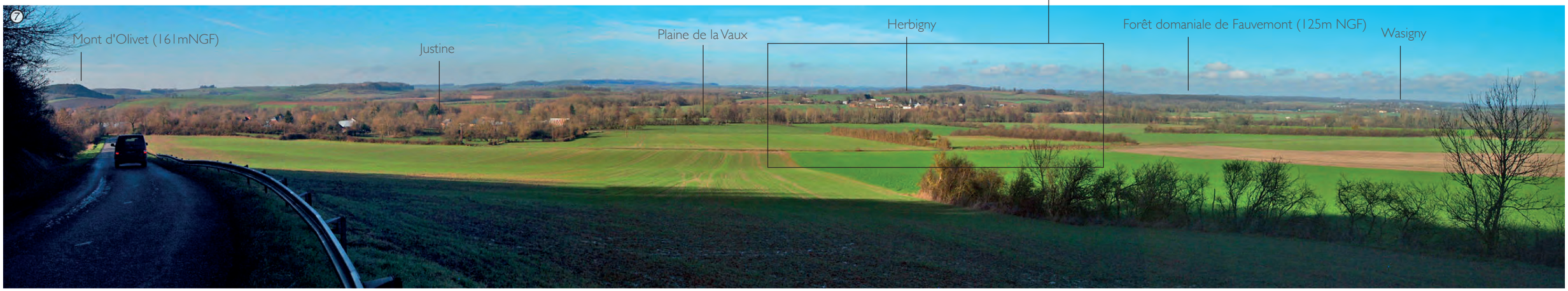

Vues depuis les cols (suite).

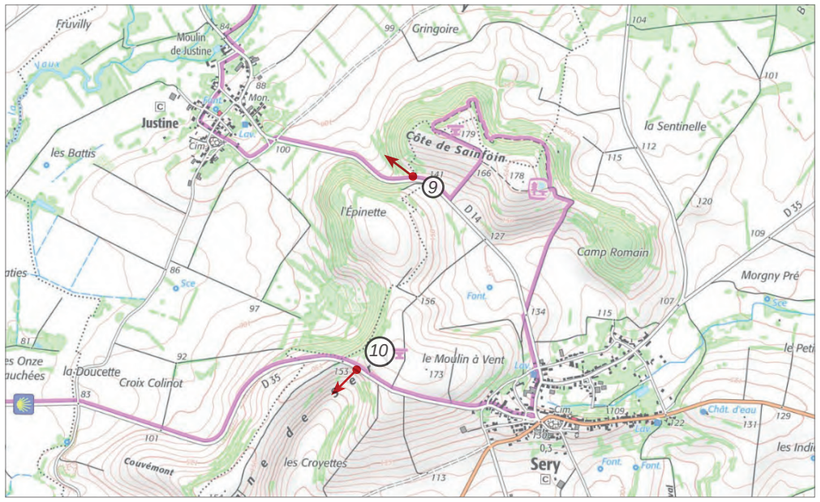

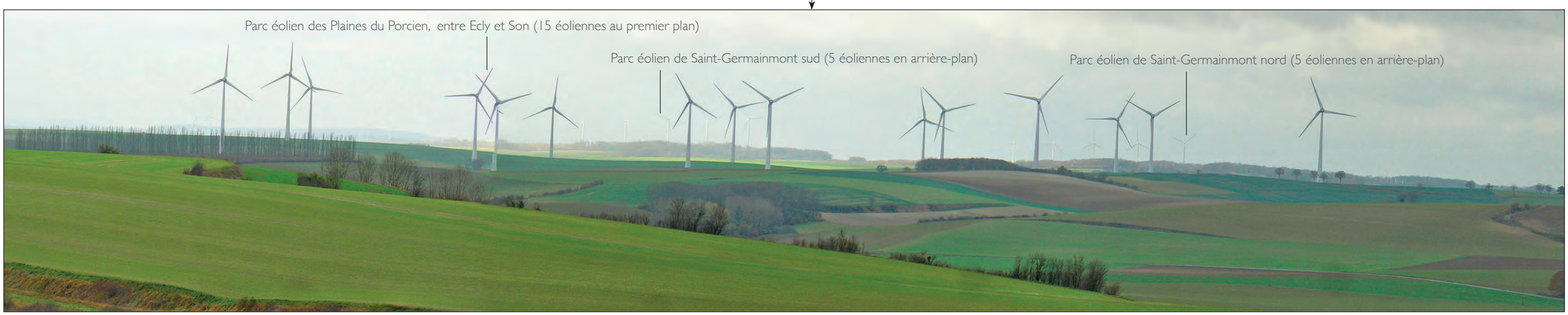

Vue depuis le village de Sery.

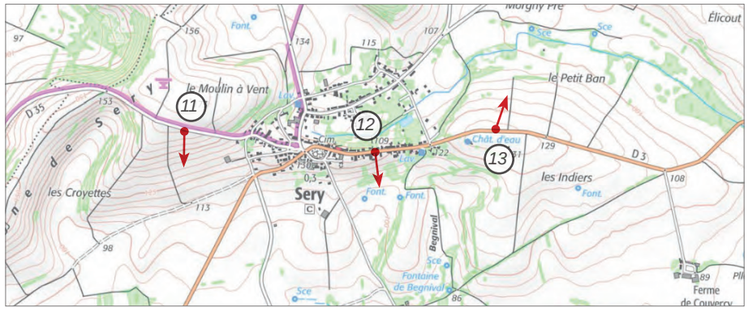

Vues depuis le sommet du Mont du Moulin à Vent (table d'orientation).

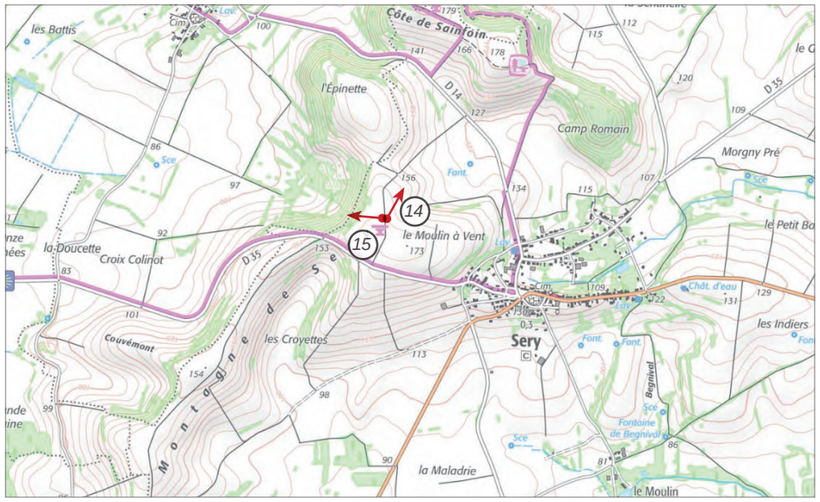

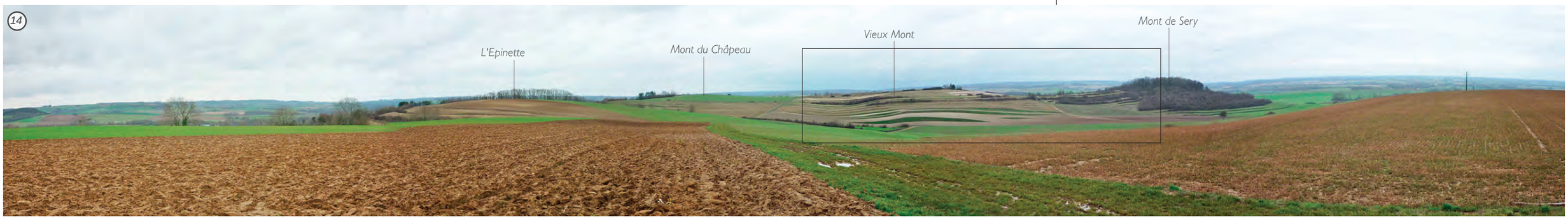

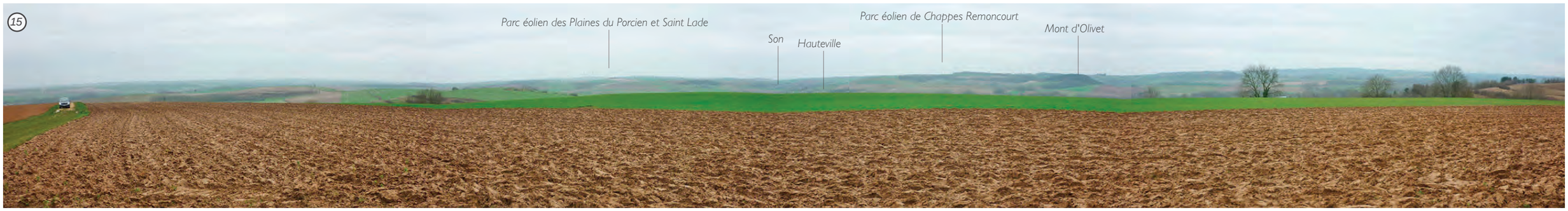

14
Forêt de Signy l'Abbaye
Vieux Mont
Bois d'Avau
Circuit de randonnée
Mont de Sery
Credit photo DREAL Grand Est

Perception du paysage depuis les Monts de Sery-
Approche des aires visuelles depuis les sommets des Monts de Sery

Aire visuelle lointaine

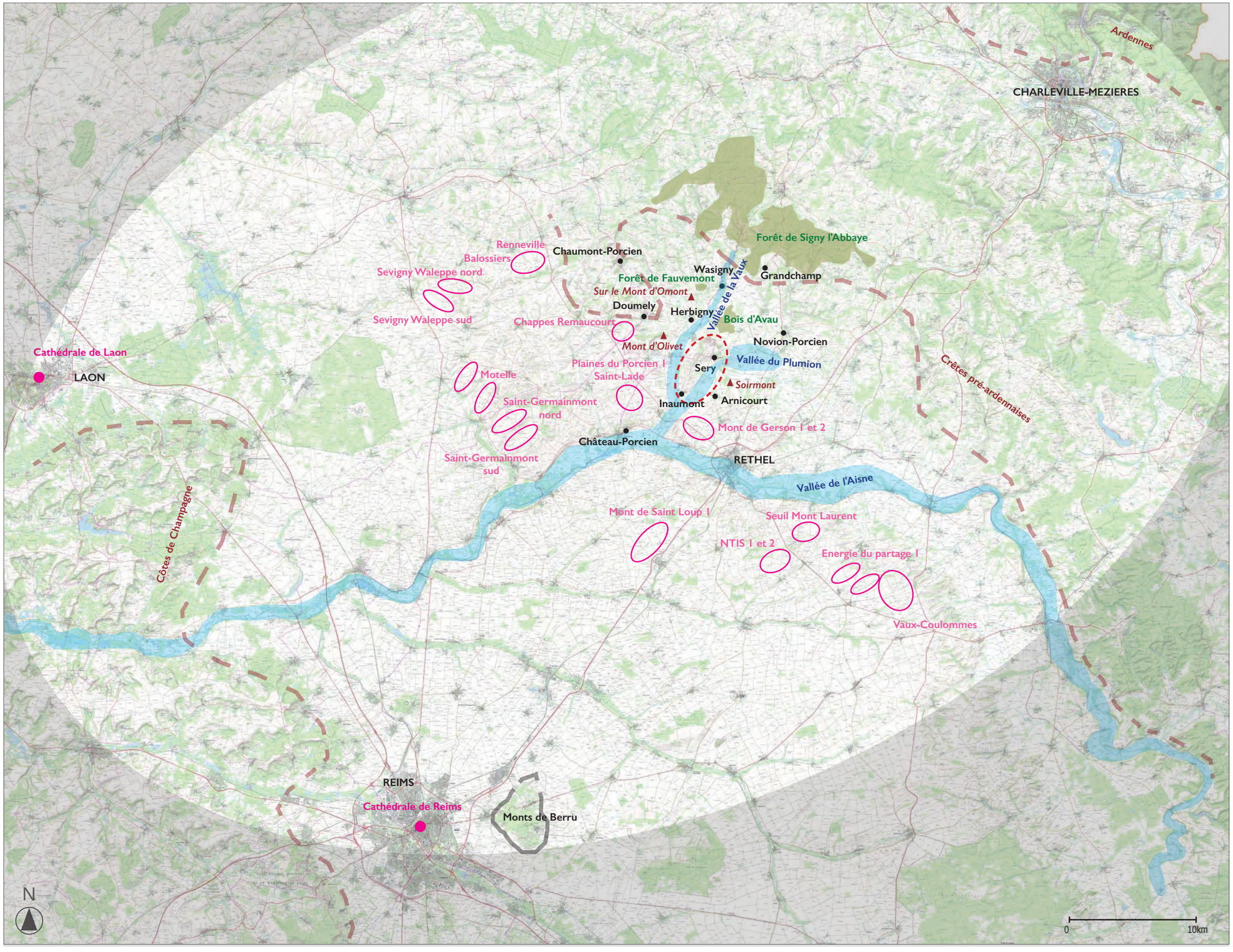

Ech 1/300 000

- *Principaux boisements servant de repère visuels*
- *Principaux sommets servant de repère visuels*
- *Montagnes, collines et ensemble de crêtes visibles depuis les monts*
- *Principales vallées servant de repère visuels*
- *Principaux villages servant de repère visuels*
- *Parcs éoliens visibles depuis les monts*
- *Cathédrales visibles depuis les monts*

Aire visuelle rapprochée

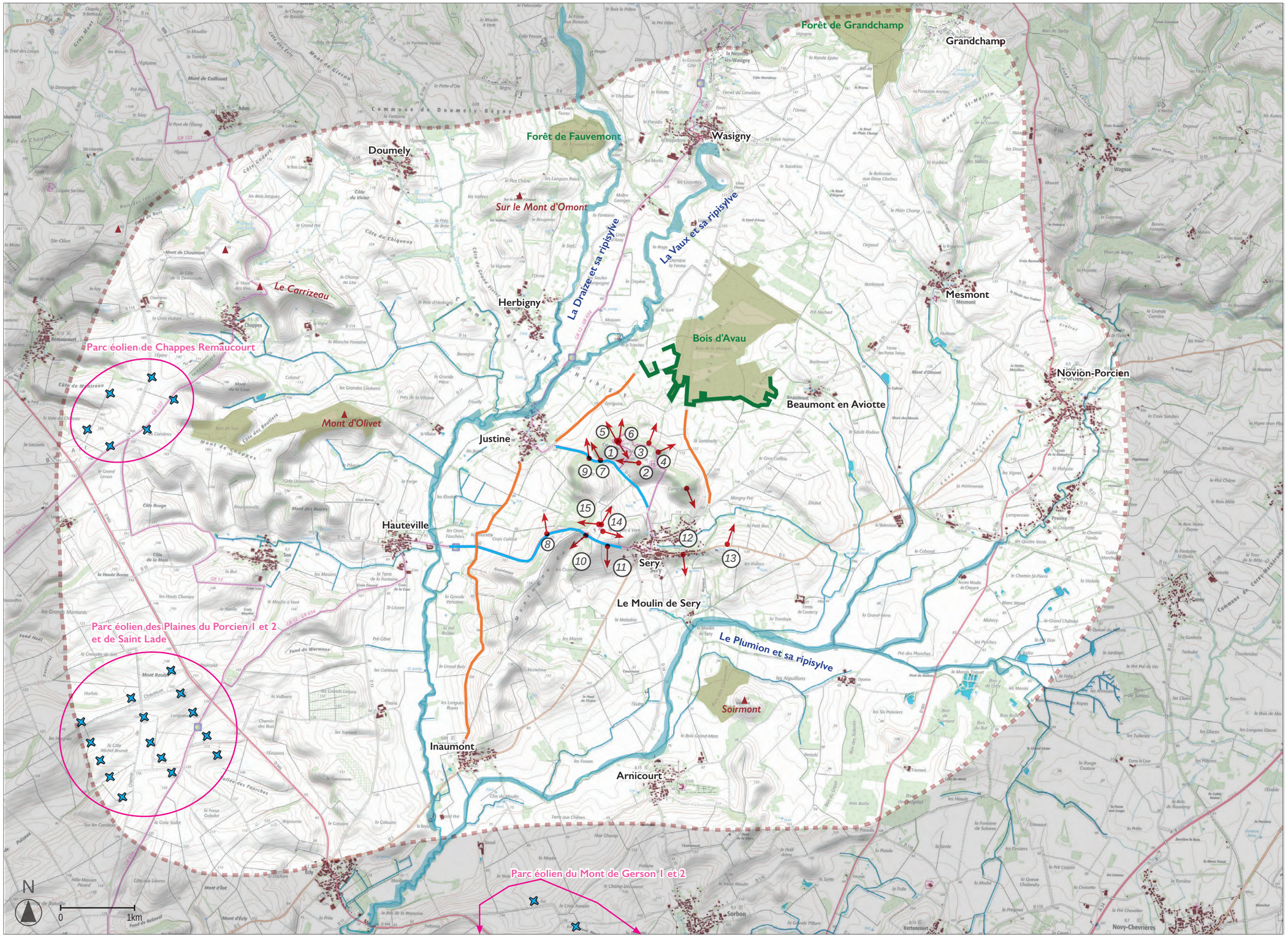

Ech 1/50 000

- *Principaux points de vue sur le grand paysage*
- *Point de vue illustré dans les pages précédentes*
- *Opacité de la lisière boisée du Bois d'Avau*
- *Principaux boisements servant de repère visuels*
- *Principaux sommets servant de repère visuel*
- *Route de piémont*
- *Route des cols*
- *Parcs éoliens visibles depuis les monts*
- *Aire visuelle définie par les points de vues depuis les monts*

Perception du paysage des Monts depuis le village de Sery

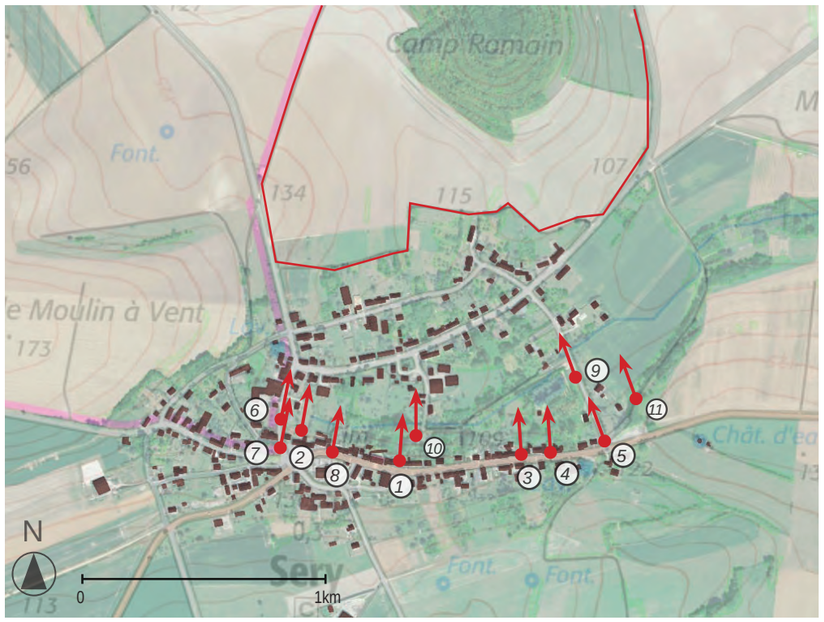

6

7

10

8

11

6

Les Monts, lieu pratiqué, lieu partagé

Légendes et croyances, usages et appropriation

Les monts, terre de légendes et de croyances

Le Mont de Sery a de tout temps motivé des rites et des légendes, d'histoires locales, comme tant de proéminences topographiques ont pu le faire partout sur terre.
Ici, il est nommé localement la Montagne solaire du Rethélois, telle que le Mont Sery, en relation avec les croyances celtiques (puis druidiques selon des témoignages romains et irlandais), autour de la maîtrise du feu et du soleil, rite repris par la religion chrétienne, et dont les feux de la Saint-Jean sont un lointain témoignage.
Le Mont de Séry est aussi nommé Montagne de Fées, son sommet étant soi-disant un refuge apprécié des sorcières et des esprits en tout genre (les feux avaient pour finalité d'écarter ces sorcières et ces esprits) !

Site palimpseste, les croyances et usages se sont perpétués à travers les siècles et sont encore évoqués, témoignage d'un ancrage profond au lieu et à sa dimension mystique et magique. Il existe d'ailleurs deux contes ardennais qui prennent pour cadre le Camp romain (dont «le secret de l'Oppidum et du tumulus de Sery» qui évoque le Camp romain en 1357, datant de 1938) qui mêlent histoire de trésors, de sorcières et de diable.

On y retrouve aussi la fameuse légende de Gargantua décroutant ses bottes et laissant dans la plaine des éminences à l'origine des monts, récit régulièrement convoqué dès que des buttes jalonnent quelque part le paysage (il existe la même référence dans la Brenne au sud de Châteauroux lorsque l'on évoque les buttons accompagnant les étangs, et dans le pays de Rabelais non loin de Chinon, pour justifier les monticules à l'embouchure de la Vienne).

Le Couloir de Justine

L'OPPIDUM ET LE TUMULUS

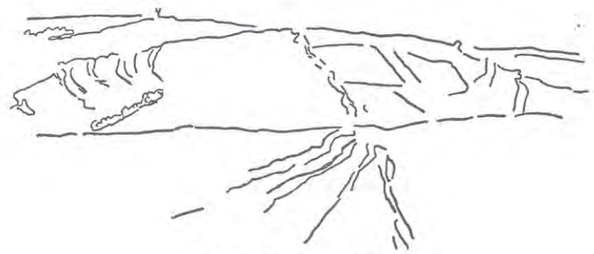

LA VOIE ROMAINE SUR L'OPPIDUM

L'OPPIDUM VU DE CHAUMONT

Le Tumulus de Sery, vu du Défilé de La Lobbe

Le secret de l'oppidum ou le tumulus de Sery

L'oiseau du tumulus

"Un haut tumulus couronne l'oppidum des monts de Sery, face à l'horizon ardennais. C'est une sentinelle émouvante qui donne tout son sens à ce noble et vaste paysage, car l'arbre de la forêt abdique soudain sa royauté, pour rendre l'espace et le ciel à cet autel désert, où dort un chef inconnu ; tandis qu'à l'autre extrémité de l'oppidum, vers la rivière d'Aisne, les prairies mystiques d'Arnicourt et de Gerson, avec leurs saules monastiques, lui lancent les exorcismes de Sorbon, sur une ligne contestée, entre les comtés de Porcien et de Rethel.
Dès que la poussière légendaire des temps carolingiens s'envolent sur cet oppidum, avec la dynastie batailleuse des Manassès, il reste l'asile des petites seigneuries des deux comtés rivaux, dont il constitue, sur les lignes du Plumion et de la Vaux, les postes de guet et leur sert au besoin de rançon ; mais c'est le tumulus qui les départage encore, dans son ombre inviolée, sur ce plateau nu, face à la forêt, face à la plaine.
Cependant l'oppidum est de plus en pus encerclé par les moines, qui ont planté leurs chapelles aux débouchés les plus pathétiques de l'Ardenne et de la Champagne, à l'heure où le Prince Noir lançant son sanglant défi aux vaincus de Crécy, va capturer, à Poitiers, le roi de France."

Source : "Le secret de l'oppidum ou le tumulus de Sery", conte ardennais par Paul Flamant, 1938, p.5 et 6. Fond documentaire de Mme Lebrun

"D'autres légendes courent encore, par exemple celle racontée par Madame Lenice de Saint-Fergeux et native du village :; un génat serait à l'origine de la création du Mont. C'est en marchant dans la boue qu'il aurait laissé le Mont comme une trace de son passage. Nous rejoignons dans ce récit, la légende de Gargantua.
De toutes manières les légendes portant sur le Mont ont toutes les mêmes bases :
- le géant créateur du Mont,
les fées, les esprits qui hantent son sommet, qu'il faut craindre et que l'on éloigne lors des Fêtes du Feu (Saint-Jean et Chandeleur).

Ainsi cet autre conte disant qu'une femme de Sery aurait "récupéré son mari" enlevé puis conduit sur le Mont par le Diable en personne.
De cette histoire naquit un dicton encore cité aujourd'hui "Les Femmes de S'ry sont plus maligne que l'Daible (Bulletin Folklore Champenois 100 et 103.

Pour conclure, il nous semble que ce qui est un des motifs principaux concourant à la préservation de ce Mont est sans nul doute l'étroite imbrication existant sur ce lieu de rites religieux remontant du fond des âges et des superstitions généralement inhérantes à ce genre d'endroit.
Nous avons sur le Mont de Séry, à la fois des thèses cosmogoniques (le géant créateur du Mont et du Monde), issues des plus vieux mythes humains, mais aussi des traces d'un passé religieux extrêmement puissant, tellement ancré qu'il a duré jusqu'à nos jours avec le maintin des fêtes de la Saint-Jean.
Le Mont de Sery est sans nul doute un des rares sites naturels de France où de tels éléments se trouvent synthétisés et se sont maintenus de façon vivace."

Source : "Étude d'inscription du site du Mont de Sery, Géogram / DRAE Champagne-Ardenne - 1989

"Quand ils arrivèrent à la pointe de l'oppidum, le ciel s'était dégagé de ses ombres nocturnes, un vent glacé y soufflait en rafales, chassant la lune dans les nuages.
Ils aperçurent, sur le tumulus, la rude silhouette de Lambert Gueule, le garde des bois, qui, avec les bûcherons de la Crottière, veillait autour d'un grand feu, et ils n'osèrent s'approcher.
Messire Séverin, au milieu d'eux, exorcisait la montagne de Contemplation et récitait le De Profundis de Clochier.
Mousse, devancé, n'alla pas plus loin. Il fit signe aux Jacques qui tombèrent à genoux, avec Huart le repenti. C'est ainsi qu'ils scellèrent la réconciliation de l'oppidum et de la forêt."

Source : "Le secret de l'oppidum ou le tumulus de Sery", conte ardennais par Paul Flamant, 1938, p.24. Fonds documentaire de Mme Lebrun

Le Tumulus de Sery

Les Monts de Sery

Illustrations montrant les Mont de Sery - Extrait de l'ouvrage "Le secret de l'oppidum ou le tumulus de Sery", conte ardennais *par Paul Flamant. Composition de couverture par Eugène Thierry, illustrations et textes de l'auteur - 1938. Source : fonds documentaire de Mme Lebrun.*
Cette série de croquis évoque la dynamique des reliefs de Sery. Elle témoigne aussi de l'impact du caractère insolite de l'oppidum qui apporte au Mont de Sery, une singularité visuelle ainsi qu'un imaginaire ancré sur son histoire très lointaine. Les orles sont également très présents sur ces évocations, dans des paysages agricoles qui étaient alors moins ouverts et plus parcellisés.

Dessins de Patrice Leroux datant d'avril 2000 illustrant le conte " Le secret de l'oppidum ou le tumulus de Sery".
Source : Numéro hors série de la revue "Terre Ardennaises", septembre 2000, p.73. / Fonds documentaire de Mme Lebrun

Guy Féquant, *né en 1949 à Barby dans les Ardennes, est un enseignant d'histoire-géographie et écrivain français. Guy Féquant naît dans la Champagne ardennaise, aux environs de Rethel où il enseigne longtemps. Issu de la paysannerie, et petit-fils de l'un des derniers bergers de la région, à une époque qui voit l'élevage ovin supplanté par les grandes cultures dans le sud des Ardennes, Guy Féquant garde un attachement aux paysages et aux traditions de sa terre natale. Il exprime cet enracinement dans ses ouvrages, notamment dans son premier récit, publié en 1986, Le Ciel des bergers, remarqué par Marguerite Yourcenar1.*
Source : wikipedia

"Tout un cycle de légendes et des superstitions gravitent autour des Monts de Sery. Ils s'étaient formés, disait-on, au passage de Gargantua. Comme il avait plu abondamment, la terre collait aux pieds du géant. Quelques mottes arrachées non loin de là retombèrent dans un énorme éclaboussement. Ainsi naquirent ces hauteurs étranges, où s'établirent des fées et des génies malfaisants. Il y a cent ans, peu d'habitants de Séry, même parmi les plus téméraires, se seraient aventurés dans leur montagne au crépuscule.
Il ne faut pas croire que le personnage de Gargantua soit une création de Rabelais ni la légende de Sery un conte littéraire inventée par un érudit local. Selon la mythologie gauloise, qui survit dans nombre de récits populaires, Gargantua ou Gargan, maquillé par le Christianisme en un certain saint Gordon, représente le dieu des forces terrestres, des sources et des bois, en face de son père Bénélos, le dieu du ciel et du soleil. Les feux de la Saint-Jean, solennellement allumés à Sery au solstice d'été, représentent à la fois une fête patronale, une célébration solaire et un rituel de protection contre l'empire inquiétant de la terre et de la nuit. Des récits anciens qui en subsistent, hélas obscurs, on peut déduire que les feux étaient perçus comme des défis aux monts qu'on entrevoyait dans l'obscurité. Y avait-il ensuite des rites propitiatoires de caractère pastoral ? Faisait-on passer les troupeaux et les hommes sur les cendres refroidies, comme en d'autres régions ? On ne le sait pas."
Extrait de "Le Ciel des Bergers" (Source : Fonds documentaire de Mme Lebrun)

Les Monts de Séry, sources d'inspiration littéraire

Le caractère singulier des Monts de Séry et les légendes qui persistent autour de ce site sont particulièrement évoquées dans deux productions littéraires :

- "Le secret de l'oppidum ou le tumulus de Sery", écrit par Paul Flamant et publié en 1938 (voir encadrés et illustrations page précédente).
C'est un conte ardennais situé au XIVème siècle, qui raconte l'épopée d'un jeune homme, Mousse, dans l'environnement légendaire et mythique de Sery, Quelques beaux dessins accompagnent cett ouvrage (voir encadrés et illustrations page précédente).
Cette histoire a inspiré l'illustrateur Patrice Leroux.

- "Le ciel des bergers", écrit par Guy Féquant et publié en 1986.
C'est un beau témoignage littéraire faisant le portrait de la Champagne à travers ses paysages, ses traditions et ses évolutions.
Plusieurs pages sont consacrées à Sery et ses environs, notamment au Moulin à Vent et aux légendes et traditions populaires autour du Mont de Sery.

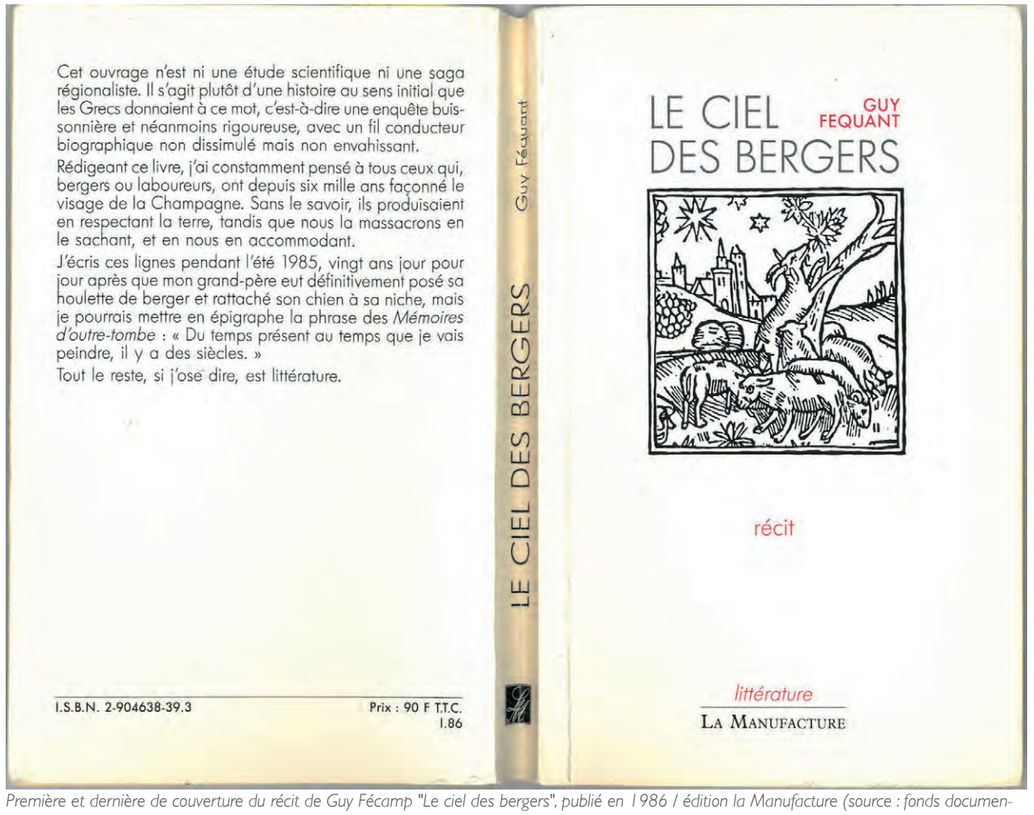

Première et dernière de couverture du récit de Guy Fécamp "Le ciel des bergers", publié en 1986 / édition la Manufacture (source : fonds documentaire de Mme Lebrun)

Un paysage avant tout agricole

Les Monts de Sery sont avant tout des espaces agricoles, à vocations économiques, qui nécessitent donc des accessibilités pour les engins. Ces usages assurent de fait l'entretien courant d'une grande partie ces buttes.

Une attraction touristique

Les Monts de Sery constituent une singularité paysagère qui attire de plus en plus les promeneurs arpentant le territoire. La commune et l'association locale l'APLACE ont mis en œuvre depuis plusieurs années, un réseau balisé sur près de 15 km qui a permis de proposer des sentiers de découverte botanique et historique.
Située sur l'itinéraire du GR 12 (diverticule du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle), la butte, son ascension et son statut de belvédère motivent de nombreux randonneurs, qui en font une étape privilégiée de promenade. Le dégagement du point haut permet d'apprécier tout azimut une dimension monumentale voire spectaculaire de paysage et d'affirmer l'effet de «suspension». Panneaux d'orientations et d'informations (indiquant notamment un « circuit de découverte » 7km), tables de pique-nique, sont des indicateurs d'une fréquentation appréciée.

Les milieux écologiques participent fortement à la réputation du site. On vient pour l'observation de la Nature autant que pour celle du paysage.

Un accès piéton plutôt exigeant

La pratique automobile des chemins agricoles est réservée aux exploitants agricoles. L'accès au sentier botanique et aux sommets du Mont Sery et du Mont du chapeau se fait donc uniquement à pied en empruntant le chemin agricole (ancienne voie d'origine gauloise) ce qui conforte le caractère paisible et sanctuarisé des lieux. C'est là un véritable atout pour cet espace fragile et qu'il faut mériter.
Une petite aire de stationnement et d'information récemment aménagé le long de la RD14 permet de laisser sa voiture au départ de cet itinéraire.

Des petites routes pittoresques qui donnent à voir et pénètrent dans l'intimité des Monts

Les Monts ne sont pas des espaces insulaires, confidentiels, difficilement appropriables ; ils sont parcourus par un réseau de petites routes qui en permet la découverte, l'approche, la traversée, le village de Sery fonctionnant comme une polarité rayonnante qui articule un croisement de routes. Ils font partie en somme d'une étape pittoresque dans les itinéraires touristiques de la région.

La RD14 comme la RD35 une moindre mesure, la D3 en escaladent les pentes, franchissent les « cols » et distribuent pléthores de points de vue qui permettent d'éprouver leurs dimensions pittoresques et les paysages alentours qui les accueillent.

La chasse

La chasse est également pratiquée (une partie du terrain loué à la société de chasse). Elle profite notamment des secteurs enfrichés occupant la partie nord de la butte (fonction cynégétique).

Modalités de gestion en cours

Les terrains communaux sont entretenus par des bénévoles et une entreprise rémunérée par la communauté de commune pour assurer notamment les opérations de fauchage.

Le conservatoire du patrimoine naturel de Champagne Ardennes (convention) participe également à cette gestion sous la forme d'une assistance technique. Il doit d'ailleurs proposer l'écriture d'un plan de gestion pour les dix années à venir..

L'espace agricole est entièrement privé. La végétation des talus est entretenue à l'épareuse, procédé qui érode en partie les talus et qui ne ménage guère la végétation résiduelle.

• Usages hors pratiques agricoles :

• Chasse :
Peu de gibier : un peu de chevreuil et de la perdrix. Il a eu beaucoup de lapins, tellement que certaines années on n'exploitait plus tellement ils faisaient des dégâts. Aujourd'hui, ce n'est plus un problème. On en voit mais pas beaucoup.

• Randonnées :
Site bien connu et assez pratiqué par les randonneurs et les naturalistes y compris par les locaux pour la promenade. C'est agréable de voir les gens s'intéresser au secteur.

• Conflit d'usage :
Peu de conflit d'usages, les exploitants constatent cependant :
- quelques pratiques de quad dans les chemins et même dans les cultures !
- de petites ordures laissées çà et là, notamment des cannettes (pas du fait des marcheurs)
- parfois du stationnement dans les chemins qui peuvent gêner le passage des engins agricoles (ex : la pratique du vol à voile), malgré l'aire de stationnement aménagée récemment. Certains se garent parfois dans la jachère sur le col !

Source : atelier "agriculture" 28 janvier 2020

En complément, sur les pratiques agricoles, se reporter à l'encadré page 72.

Page de garde du programme des sorties nature 2020 dans les Ardennes.

• Les Monts de Séry, un site très prisé du département pour la découverte de la Nature :

- Les orchidées, une vraie richesse : *au moins une quinzaine d'espèces recensées. On s'aperçoit du changement climatique : leur floraison est de plus en plus avancée dans la saison. Même les autres essences en témoignent : le perce-neige est sorti depuis plus de 15 jours ainsi que les chatons sur les noisetiers ! Les lilas sont en bouton.*

- En plus de cette flore remarquable, on croise une faune très intéressante : insectes (papillons), oiseaux (chouette-hulotte, hibou des marais…).

- Il existe un programme départemental des sorties naturalistes proposées gratuitement au public, en concertation par les principales associations du département. Le programme 2020 est déjà diffusé depuis fin décembre (publication 4000 à 4500 exemplaires). L'office de tourisme est partenaire de cette démarche.
Parmi les sites « phares » proposés », celui des sites des Monts de Sery est très prisé : l'an passé, l'événement a rassemblé plus d'une cinquantaine de personnes (pour comparer, le circuit nature de Rethel a rassemblé seulement 20 personnes). La plaquette de détermination des orchidées est distribuée à chaque participant.
Cette affluence témoigne d'une sensibilité à la Nature de plus en plus forte.
La sortie a généralement lieu en mai, au moment de la floraison des orchidées. Cette année la sortie est programmée pour le 17 mai.Y interviennent des intervenants spécialistes et salariés des associations départementales.

- Beaucoup de gens viennent ici pour marcher, des familles, des randonneurs, des promeneurs. Ils apprécient particulièrement les panoramas, mais aussi les parties boisées au nord qui offrent un peu d'ombre lorsqu'il fait chaud.

Source : atelier "enjeux des milieux naturels" 28 janvier 2020.

Randonnée sur les monts de Sery en date du 12 mars 2016.
Source : rethelrando.canalblog.com

Le belvédère et la table d'orientation au sommet du Mont du Châpeau.

Randonnée sur les monts de Sery en date du 12 mars 2016.
Source : rethelrando.canalblog.com

Panneau indicatif au croisement du sentier botanique et du sentier historique sur le Mont de Sery.

Illustration de l'article de Françoise Lebrun dans le numéro hors série de la revue "Terres Ardennaises" (septembre 2000) montrant les feux de la Saint-Jean.

"Aujourd'hui, les habitants de Sery ne jettent pas de vilains chats ou renards dans les flammes. Mais la symbolique du feu purificateur est toujours vivante. Les agriculteurs tiennent à la tradition du feu, protection assurée du bétail et des récoltes...
A Sery, depuis quelques années, l'association l'APLACE a tenté de reprendre le symbole. Les jeunes du village - les filles surtout - construisent un "diable" des Monts de Sery, que l'on jette à minuit dans le brasier. Le 24 juin 2000, c'est Dragaudiaud qui a péri ainsi, accompagné de quelques pétards.

Précédemment, les garçons préparèrent le bûcher et la tradition du ramassage des fagots est, elle aussi, respectée. Tracteurs, bennes métalliques ont certes remplacés les belles charrettes fleuries et les chevaux enrubannés du début du siècle, mais l'après-midi d'avant le feu est toujours consacré au ramassage du bois. Chaque habitant dépose devant son logis le combustible nécessaire. Quelques familles gaudiaudes ferventes des rites s'emploient à préparer de beaux fagots, bien fagottés ! ...et ne comprendraient pas que leur bois ne soit pas emporté sur la colline rituelle. En fin de journée, "le tas", route d'Hauteville, est bien impressionnant, et les "ramasseux d'bois" qui n'ont pu refuser lors de la tournée, le verre de l'amitié, redescendent au village en chantant des refrains païens...et paillards !
Ainsi commence la traditionnelle "Fête à S'ry".
A minuit, une procession désordonnée s'étire vers le hait du village et emprunte la route d'Hauteville. On se dirige à la lueur des torches vers le Moulin à Vent, et sur les pentes herbeuses, au bord du sentier des Croyettes, les derniers mariés du village, s'ils sont présents, sont invités à allumer le feu, ce qui leur portera bonheur, selon la tradition.
Alors, sous le ciel étoilé de juin, les jeunes amoureux dans l'ombre s'embrassent. Les plus anciens, fervent défenseurs de cette cérémonie païenne, s'inquiètent de l'absence de l'accordéon autrefois présent pour conduire les farandoles. Mais tous, en redescendant au village, évoquent "l'"année prochaine, où il faudra faire mieux pour perpétuer la tradition".

Car maintenir ce feu n'a pas un caractère désuet. Sûrement pas. Certes, l'aspect sacré de la tradition a disparu. Mais le feu reste l'occasion d'un rassemblement, l'occasion de manifester une joie en commun, et surtout pour les plus jeunes, l'occasion de tisser des liens identitaires entre passé et présent.
Le feu de la Saint-Jean à Sery, c'est aussi le début d'une fête qui dure trois jours, et qui permet toujours de resserrer les liens familiaux et amicaux. Une manière "d'art de vivre" à la campagne."

Source : article de Françoise Lebrun dans le numéro hors série de la revue "Terres Ardennaises" (septembre 2000).

Une appropriation sociale de plus en plus forte

Si les légendes et les traditions populaires entourant le Mont sont encore évoquées, on assiste depuis les années 1980 à une appropriation sociale par les pratiques du tourisme et de la randonnée : la promenade dans les sites des Monts de Sery est devenue très prisée, tant par les touristes de passage que par les habitants de la région, en témoignent les nombreux articles de journaux et magazines depuis les années 1980.
Les thèmes de la balade et de la découverte des milieux naturels sont souvent mentionnés et les nombreux itinéraires de randonnée qui irriguent ce territoire, promus à travers des plaquettes et autres brochures à l'intention des visiteurs.
Le milieu associatif mobilisé, et notamment l'association L'Aplace et son bulletin d'informations "Le Gaudiaud", témoignent aussi de l'attachement de la population aux monts de Sery.
Il en résulte de très nombreuses photographies présentes sur Internet, réalisées lors des randonnées sur les Monts, renforçant ainsi leur renommée à l'échelle départementale et au-delà.

Dessins extraits de la revue hors série Terres Ardennaises,"Sery-en-Porcien" (septembre 2000), entièrement consacrée à Sery. Source : fonds documentaire de Mme Lebrun.

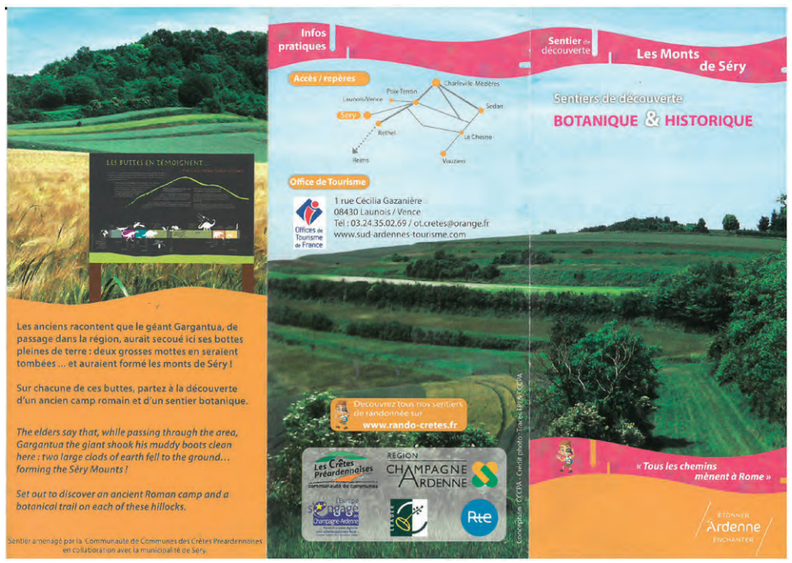

Plaquette de promotion du sentier botanique et historique de Sery.

"Les Monts de Sery qui prennent naissance aux environs d'Inaumont présentent un pittoresque coup d'œil. En forme de dômes surbaissés, ils vont se terminer presque à pic devant Beaumont, au bord de la route. Malgré leur faible hauteur, 110 mètres à 200 mètres, ils se voient de très loin. La diversité et les mélanges de cultures les font ressembler, par belle lumière, et temps clair, à trois immenses tapis multicolores allongés dans la plaine. Le dernier de ces Monts, au nord de Sery, est terminé par une plateforme ovale plantée d'arbres. Dans les talus superposés formant lacets, on a trouvé des débris de tuiles ou poteries qu'on peut supposer d'origine gallo-romaine. Le haut des Monts offre une vue magnifique sur les alentours par temps clair.

Bien souvent il m'est arrivé avec mes petits camarades, le jeudi après-midi, d'aller à pied vers cet endroit splendide et d'escalader les Monts afin de mieux voir le Moulin et ses propriétaires.
Nous quittons le bourg de Wasigny par la Rue basse (…) nous passions le long de la filature Dombros, aujourd'hui détruite, nous longeons la rivière « La Vaux » jusqu'à la fouierie. Après avoir monté la grimpette et franchi, à travers champs, un petit sentier, nous arrivions à la ferme de Lisegarde (…), où l'on s'arrêtait un peu pour voir, en curieux, les chevaux, les vaches et la façon dont on battait les céréales. Puis, nous rattrapions la route vicinale Wasigny-Sery où il y a un garde-barrière. De là, nous continuions notre chemin vers les Monts qui se trouvent à 1 km 200 environ. À notre gauche, on laissait les bois d'Avaux.
Enfin, c'étaient les Monts, l'escalade à travers des sentiers sinueux et bordés d'aubépines et de houx. (…)
Au bout d'une demi-heure environ de marche, nous arrivions sur le plateau des Monts, à proximité du Moulin. Nous jetions alors un regard émerveillé sur ce qui nous venions de quitter, puis après un repos de quelques minutes, l'on se dirigeait vers ce qui nous attirait le plus."

Témoignage d'un Ardennais ayant passé son enfance à Wassigny de 1890 à 1906. Il décrit le Moulin, les usages des habitants et les paysages traversés lors de ses nombreuses ballades depuis Wassigny jusqu'au mont de Séry pour aller jusqu'au Moulin. Il évoque également les traditions notamment celles des fêtes de la Saint-Jean au sommet des Monts

Source : fonds documentaire de Mme Lebrun

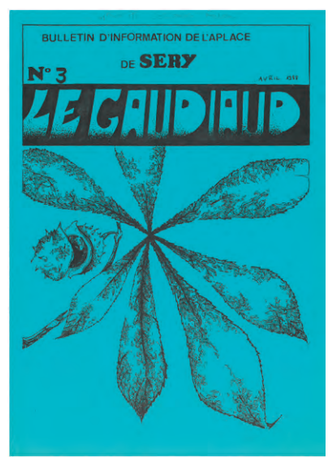

Page de couverture du magazine "Le Gaubiaud" n°3, produit par l'association L'A PLACE, en date d'avril 1998.
Source : fonds documentaire de Mme Lebrun.

Petite plaquette de promotion des sentiers de randonnée de Sery, "Sur les chemins de Sery" produite par l'association L'Aplace, années 1990. Source : fonds documentaire de Mme Lebrun.

RETHEL

Cette générale de l'association aura lieu le samedi 20 janvier à 16 heures, dans la salle des Joyeux Démons de Sery. A l'ordre du jour : bilan des activités, bilan financier, élection du conseil d'administration, projets 1990.

Les sites en question

Classement ou protection ?

La loi qui protège les monuments naturels et les sites date de 1930. Dans le Rethélois actuellement, une procédure d'inscription est en cours en ce qui concerne le mont de Sery. Il est intéressant de la faire connaître aux municipalités qui se trouveraient dans l'éventualité d'une demande identique.

LA municipalité de Sery, par délibération du 8 avril 1988, a demandé la protection du Mont de Sery. Ce site, grâce à l'action de l'A.P.L.A.C.E., l'association culturelle locale, et de la municipalité elle-même, a depuis plusieurs années été mis en valeur : sentier-botanique, sentiers-promenade, table d'orientation, panneau sur l'habitat du Porcien, restauration d'un lavoir... Ces efforts commencent à être récompensés car depuis l'été dernier, chaque dimanche, les promeneurs se comptent par dizaines sur les différents parcours proposés.

La D.R.A.E. (Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement) et l'Association des crêtes pré ardennaises, n'ont pu qu'être sensibles à leur tour à ces efforts louables tendant à la mise en valeur d'un patrimoine naturel et n'ont pu qu'appuyer l'initiative des élus locaux en faveur d'une demande de protection de leur site.

Le Mont de Sery.

Classement ou protection

Cette procédure, selon les explications de M. Pierre Villet, inspecteur régional des sites à la D.R.A.E., « vise à protéger les sites pour leur caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Protégés selon ces différents critères, les sites peuvent être naturels ou architecturaux, archéologiques ou contemporains, urbains ou ruraux, déserts ou habités ».

Il existe deux types de procédure : une procédure de classement et une procédure de protection. La première est réservée aux sites dont l'intérêt paysager est exceptionnel, méritant à cet égard d'être distingués et rigoureusement protégés. Les effets de ce classement sont contraignants mais nécessaires à la conservation de l'espace protégé.

Quant à la seconde, elle s'adresse aux sites dont l'évolution doit être rigoureusement suivie sur le plan paysager, tant au point de vue de la qualité de l'architecture que de celle des autres éléments du paysage. Les effets en sont plus souples ; elle permet à la commune dans le cadre de ses nouvelles compétences — ou à l'administration — d'être prévenues à l'avance des travaux, à l'exception de ceux d'exploitation courante des fonds ruraux et d'entretien normal des constructions, pouvant affecter le site.

En ce qui concerne la chasse, la pêche, la cueillette de plantes, ils ne sont pas, dans ces deux cas de figure, soumis à une réglementation particulière.

L'agriculture et les travaux forestiers, lorsqu'ils n'entraînent pas un bouleversement des caractériques paysagères du site, s'exercent sans contrôle sur le plan local.

C'est la seconde procédure qui intéresse le site de Sery. Le dossier est en cours d'étude et devrait recevoir l'agrément du ministère chargé des sites dans un avenir que tout le monde espère assez proche. Ainsi, le mont de Sery, celui où se situait le camp romain, pourrait rejoindre la liste des sites protégés de France, tels que le Mont-Saint-Michel, le cirque de Gavarnie, Rocamadour, ou plus proches de nous, les Dames-de-Meuse et les Quatre-Fils Aymon. Excusez du peu !

Article de journal paru dans "Rethel" en date de 1988. Source : fonds documentaire de Mme Lebrun.

LOISIRS

Des paysages à couper le souffle

SERY Si l'histoire et la nature vous intéressent, les monts de Sery vont vous ravir.

Ce site naturel, né il y a des millions d'années, culmine à 173 mètres et offre une vue magnifique sur le Rethélois. Dès l'époque celtique, on pense qu'il fait l'objet de culte autour du soleil puis il sera l'un des lieux importants de l'occupation romaine. D'ailleurs la voie romaine Reims-Charleville passe aux pieds des monts. Les monts feront aussi l'objet de nombreuses légendes locales avec des croyances autour du feu et des fées, son sommet étant le lieu d'élection des sorcières...

Ce lieu offre notamment un panorama exceptionnel.

La voie romaine Reims-Charleville passe aux pieds des monts

Aujourd'hui, il reste un site exceptionnel avec notamment la présence de 160 espèces végétales caractéristiques des pelouses calcaires, dont seize espèces d'orchidées, mais aussi d'oiseaux. Le site est très riche en espèces végétales et animales, il est donc inscrit dans la liste des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) pour son caractère remarquable, aussi il convient d'être très respectueux de ce milieu. De plus, le panorama exceptionnel permet d'apercevoir les villages voisins et si le temps est clair les cathédrales de Reims et de Laon. Et pour allier l'histoire à la nature, un parcours retrace de manière ludique le passage des romains sur le site.

Cette balade est donc un incontournable du secteur, d'abord pour son intérêt botanique et sa belle collection d'orchidées mais également pour son histoire et son point de vue incroyable.

Une fois la balade des monts achevée, il sera possible de poursuivre votre périple autour de Sery, où le patrimoine local est très riche, notamment avec les maisons à pan de bois ou encore le moulin, les pieds dans le Plumion, la maison forte au centre du village et l'église avec ses transepts peuplés de créatures grotesques. ■ De notre correspondant

BRUNO LECOMTE

Article de journal paru dans "Rethel et sa région" en date du jeudi 23 août 2018.

SERY

Entretien des pelouses des Monts de Sery

Les élèves avec leurs enseignants et le président de l'association La Place.

Les élèves de terminale de la filière aménagement de l'espace du lycée agricole des balcons de Meuse de Saint-Laurent ont travaillé sous convention avec la mairie de Sery et l'association La Place. Cette convention avait pour objectif de restaurer et d'entretenir une pelouse sèche calcicole.

En effet, [illegible] des Monts de Sery abrite une flore exceptionnelle très nombreuses [illegible] pâturage principalement des moutons. Malheureusement en même temps que la disparition des activités pastorales les pelouses dites « sèches » ont progressivement disparu du paysage de notre région.

Redonner de la lumière aux orchidées et remettre en état des chemins de randonnée, c'était le but du chantier organisé dernièrement. En effet faute de pâturage les pelouses sont envahies par les brous-

C'est donc par un temps clément et dans la bonne humeur que cette classe a assuré pendant une semaine le travail nécessaire à la préservation de ce milieu extrêmement intéressant qui compte 16 espèces d'orchidées parmi plus de 160 espèces végétales.

Le 14 mars, les élèves auront la possibilité de vous présenter leurs travaux de l'année lors d'une exposition organisée au lycée des Balcons de Meuse de

Article de journal paru dans "Rethel", non daté.

"Sery, au nord de Rethel, annonce bien la couleur : le vallonnement des crêtes pré-ardennaises, le gris de l'ardoise et l'infinie variété des verts végétaux..."

Double page illustrée par une photo de Sery dans le magazine "Detours en France" en date de décembre 1999.
Source : fonds documentaire de Mme Lebrun.

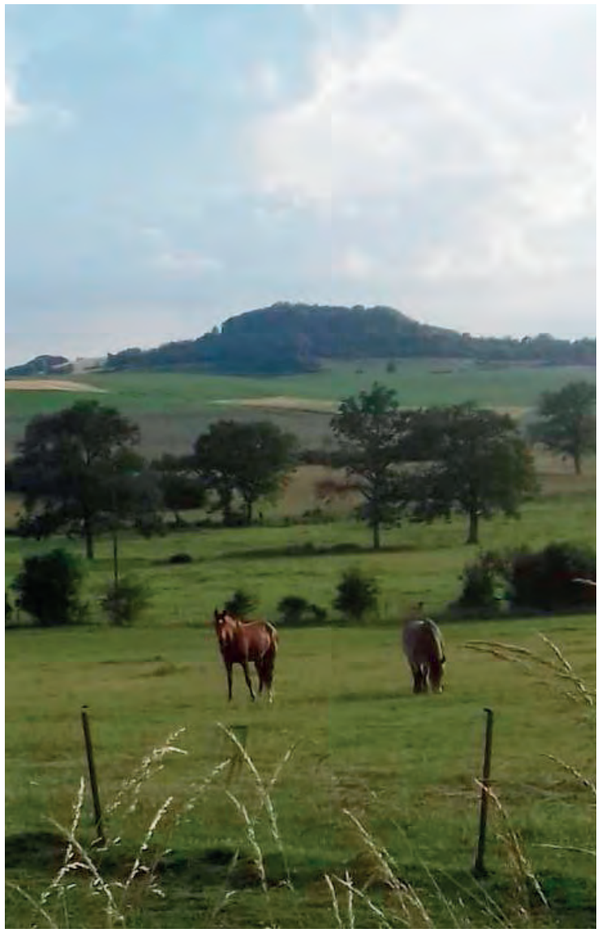

Ensemble de photographies mettant en scène des chevaux avec Le Mont de Sery en fond de scène.
Source : Habitante de Beaumont

7

Planification et état du foncier

Planification

Les communes de Séry et de Justine-Herbigny sont encore sous le régime du Règlement National d'Urbanisme. C'est la DDT des Ardennes qui instruit les permis de construire et autorisations de travaux.

La communauté de communes des Crêtes Préardennaises a la compétence de l'aménagement de l'espace. Un projet de territoire fixe une feuille de route des actions intercommunales jusqu'en 2021.
Disposant de la compétence SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), elle a décidé de se lancer dans l'élaboration du SCoT Sud Ardennes avec ses 2 voisins (Communauté de Communes du Pays rethélois et Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise).
Un PLUI est en phase de discussion et devrait être lancé en 2020.

Aménagement foncier agricole / 2012

Voir carte et commentaire page 75.

Une politique d'acquisition par la commune

La commune de Sery a acquis depuis quelques années un certains nombres de parcelles sur les 3 Monts, notamment dans le cadre du réaménagement foncier de 2012.

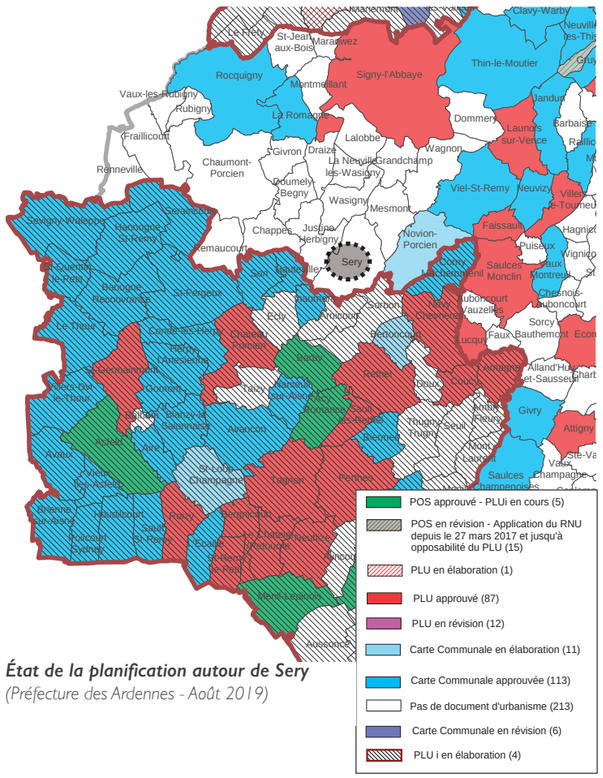

État de la planification autour de Sery
(Préfecture des Ardennes - Août 2019)

Carte du foncier

Repérage des parcelles, propriétés de la commune de Sery

Limite communale Sery/Justine

Sources : Géoportail et mairie de Sery.

8

Dynamiques d'évolutions et enjeux induits

La transformation de la mosaïque agricole et l'arasement des talus

Les Monts de Sery sont réputés pour leur aspect monumental mais aussi pour les orles qui zèbrent par endroits leurs flancs. C'est un motif original qui fonde en partie l'identité paysagère et culturelle de ce lieu. On constate cependant la disparition de ces terrasses en l'espace d'à peine cinquante ans. Les remembrements, la mécanisation des travaux agricoles ont contribué à une érosion prégnante de ces petits motifs hérités du Moyen Age.

Le plan d'aménagement foncier réalisé entre 2013 et 2016 s'est attaché à conforter la protection des talus supérieurs à 2m de haut, au titre de leur rôle dans le ralentissement du ruissellement des eaux pluviales. Par contre, en indiquant que ceux inférieurs à cette dimension peuvent être supprimés si aucun impact sur ce ruissellement est avéré, il laisse la porte ouverte aux propriétaires et exploitants pour des arasements au fil de l'eau. Or la majeure partie de ces terrasses est justement inférieure à 2m. Et c'est la répétition de ces petits motifs qui ont construit la singularité paysage des Monts de Sery.

L'inscription du site de 1992 reposait essentiellement sur la valeur historique du camp romain mais aussi sur la dimension pittoresque du lieu. Les talus bien plus nombreux à l'époque ont sans doute participé au charme de ce tableau paysager ; ils ont probablement pesé dans la décision de reconnaître une valeur paysagère patrimoniale à ce site.
Leur disparition ou leur diminution drastique serait incontestablement une perte indéniable pour la qualité paysagère de ces monts et plus particulièrement pour la Côte Sainfoin.

La dynamique d'enfrichement spontanée

Face à la déprise agricole et l'enfrichement qui en découle, le risque de simplification des motifs paysagers et des milieux écologiques est bien réel. L'enfrichement qui a gagné depuis les années 1980 les versants les plus raides est à l'origine de plusieurs conséquences sur le paysage et les milieux écologiques.

- Les secteurs en ZNIEFF s'ils sont en bon état général de conservation, restent exposés à des phénomènes de fermeture des pelouses par les fruticées depuis l'abandon du pacage. Les efforts de la collectivité pour maintenir ces espaces ouverts ont permis de garantir sectoriellement la pérennité des écosystèmes qui y ont élus domicile. Mais cette situation reste fragile, faute de moyens humains et financiers à la hauteur de la dynamique végétale puissante et conquérante. L'évolution vers des groupements arbustifs et forestiers dès lors qu'elle n'est plus contenue entrainerait une perte préjudiciable en termes de biodiversité.
Les espaces ouverts occupés par les pelouses calcicoles couvraient près de 50% de la surface des monts en 1950. La fruticée et la zone boisée se sont logiquement substituées à ces emprises, passant de 50% en 1950 à 65% en 2000 (source : Sery-en-Porcien, numéro hors série de la Revue Terres Ardennaises (septembre 2020).

- De la même façon, la friche absorbe le travail du sol sculpté par les terrasses et rend moins visible ces petits ouvrages. Mais paradoxalement, cet enfrichement les préserve aussi d'une mise en culture mécanisée susceptible de les altérer et de les faire disparaître en partie à jamais.

- Si l'enfrichement façonne des ambiances de sous-bois qui ont leur charme et leur intérêt surtout en été, il rationne les opportunités de perceptions vers les lointains en direction du nord, là où les plus beaux panoramas se donnent à voir !

Le boisement volontaire

Peu fréquent sur les versants des monts, on le rencontre dans certaines parcelles de petite dimension sur le Mont du Chapeau. Il ne faudrait pas que la déprise agricole incite certains propriétaires à miser de façon systématique sur une rentabilisation de leur foncier avec du bois de rapport, au risque de bouleverser les équilibres écologiques, d'impacter la biodiversité induite mais aussi d'artificialiser certaines séquences paysagères des monts. L'enrésinement, même partiel, serait une véritable entorse à l'identité du lieu. La pérennisation des fenêtres ouvertes sur les panoramas du Haut Porcien et des Crêtes Préardennaises pourrait être malmenée par ces initiatives personnelles. L'intérêt de la promenade en serait directement affecté.

Le développement de l'éolien

Le développement de l'éolien est une évolution récente et significative du paysage environnant les Monts de Sery.
Plusieurs machines habitent déjà les horizons, au sud et à l'ouest et de nouveaux projets sont annoncés à Ecly et à Son.
Les sommets et les versants nord du Mont Sery, du Mont du Chapeau et du Vieux Mont s'ouvrent sur un paysage de grande qualité où l'éolien est encore absent des horizons.
Dans ce contexte d'intensification de l'équipement du territoire, un encerclement de Monts de Sery par l'implantation de nouveaux ensembles serait préjudiciable à leur valeur pittoresque et l'intérêt du patrimoine visuel qu'ils permettent d'apprécier.

L'évolution du tissu bâti et les conséquences sur les silhouettes perçues

L'interface visuelle entre monts et village questionne la qualité du front bâti du village de Sery donné à voir depuis le grand amphithéâtre naturel dessiné par les monts.
Si l'enveloppe urbaine a peu évoluée depuis 150 ans, elle continue d'être concernée par de possibles extensions et adaptations du tissu, susceptible de modifier le paysage de la silhouette.
Si la silhouette nord est particulièrement concernée par cet enjeu, compte-tenu de son exposition directe aux Monts, les autres silhouettes interviennent dans la scénographie générale de cet ensemble paysager et ne peuvent évoluer sans que soit assurée une compatibilité avec les paysages qui s'organisent tout autour de cet archipel de monts.
Le versant sud, qui a déjà connu des extensions bâties ponctuelles sans attention particulière vis-à-vis de ce paysage rendu extrêmement sensible en raison de sa très forte exposition visuelle (vue depuis Arnicourt par exemple et depuis les routes qui traversent la vallée du Plumion en direction de Sery), est aussi un indicateur notable de cette interaction visuelle que les monts et leurs alentours conditionnent.

Les petites atteintes récentes

Quelques actes d'incivilité ainsi que la présence d'élements vétustes ont été constatées lors des diverses campagnes de visites ou rapportés lors des ateliers, :
- stockage divers, dont déchets verts,
- affouillements sauvages
- éléments de mobilier vétustes ou détériorés.

Ces atteintes restent cependant limitées.

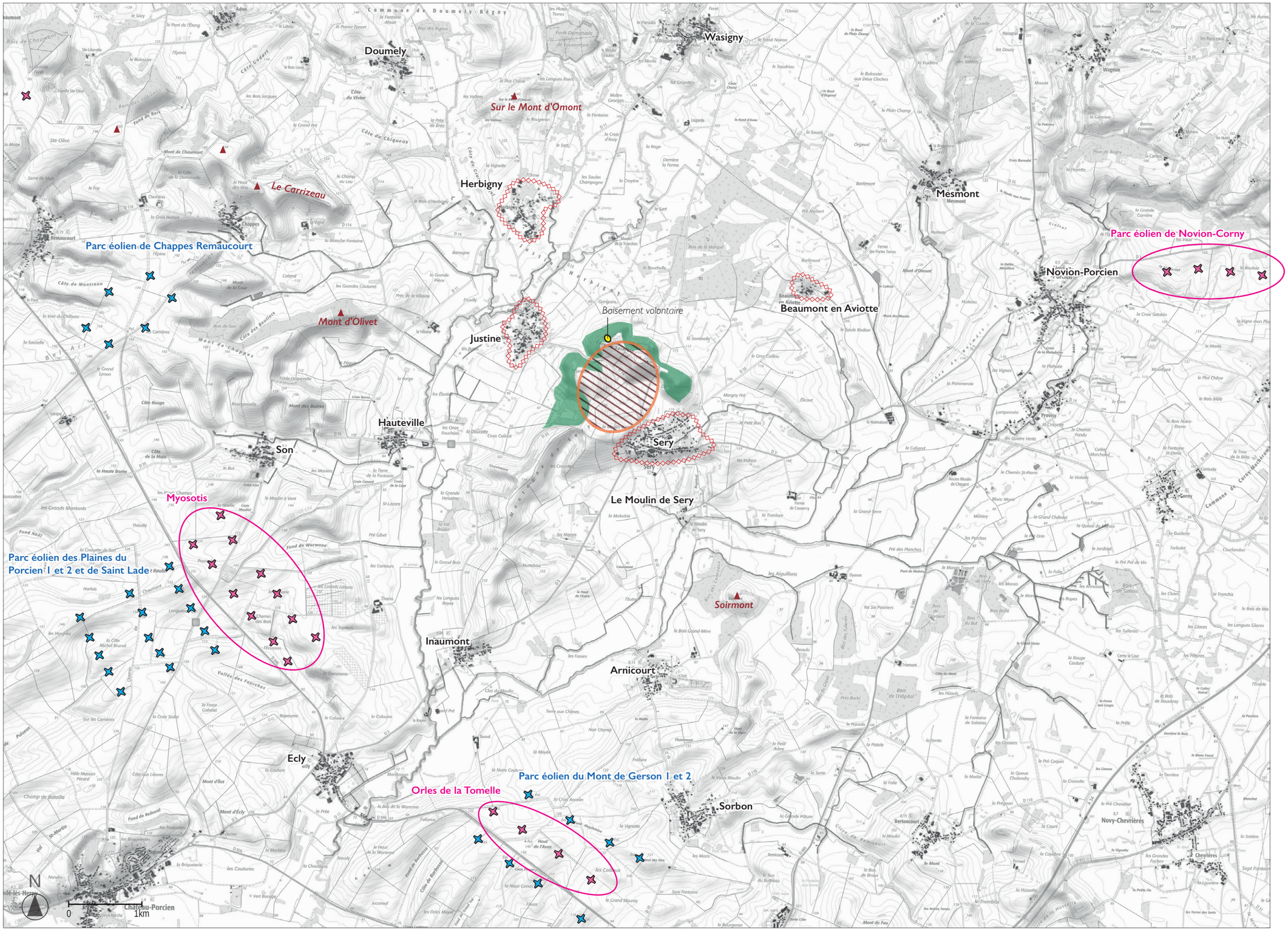
Doumely
Wasigny
Sur le Mont d'Omont
Herbigny
Le Carrizeau
Parc éolien de Chappes Remaucourt
Mont d'Olivet
Justine
Boisement volontaire
Mesmont
Parc éolien de Novion-Corny
Novion-Porcien
Beaumont en Aviotte
Hauteville
Son
Sery
Le Moulin de Sery
Myosotis
Parc éolien des Plaines du Porcien 1 et 2 et de Saint Lade
Soirmont
Inaumont
Arnicourt
Ecly
Orles de la Tomelle
Parc éolien du Mont de Gerson 1 et 2
Sorbon
Novy-Chevrières
Ech 1/50 000
Principales zones d'arasement des talus
Principales zones d'enfrichement spontannée
Parcelles de boisement volontaire
Silhouettes bâties à surveiller
Parcs éoliens en projet
Parcs éoliens existants
Principaux sommets
N
0
1km

La permanence des pratiques agricoles

Les Monts de Sery sont avant tout un paysage agricole, totalement moderne au sens où ils résultent de pratiques ultra mécanisées rendues possibles par les remembrements et la simplification des motifs (arbres haie, talus, fossés…).
Si cette mécanisation s'accompagne d'inconvénients ou de perte (dont l'arasement des talus est le plus emblématique), elle permet d'assurer une ouverture des paysages et détermine un motif de paysage spécifique à ces pratiques. Les grandes formes du relief, comme les micro-événements comme les orles, restent extrêmement lisibles, sublimés par les parcelles travaillées, les cieux et les lumières qui agitent les matières. La dimension pittoresque des lieux repose en grande partie sur cette agriculture.

Les actions en faveur de la valorisation touristique des Monts

Le patrimoine naturel et historique a été le point de départ d'initiative de valorisation depuis près de quarante ans, portée par la commune, une poignée de bénévoles et diverses associations.
La création et l'entretien de sentiers d'interprétation, la lutte contre l'enfrichement pour préserver les pelouses à orchidées, les animations et manifestations qu'il a motivées sont des témoignages forts et durables d'une reconnaissance collective des nombreuses valeurs patrimoniales offertes par cet ensemble paysager.

L'inscription de 1992 désirée par les élus fut à l'époque un signal fort consolidant l'attachement de la communauté locale à ce lieu singulier. Le souhait de voir une partie de ce paysage reconnu nationalement à travers un classement du site ne fait que prolonger ce désir de protection et de valorisation.

La persistance d'une flore et d'une faune riche et remarquable

Les espaces ouverts, sous forme de prairie, sont précieux car ils recèlent une richesse floristique et faunistique qui participent à la renommée scientifique des Monts de Sery. La lutte contre les dynamiques d'enfrichement et de boisement se justifient pleinement pour garantir la stabilité de ce patrimoine naturel qui motive également l'attrait touristique et pédagogique des lieux. Associations de Nature et communes sont les garants de cette préservation dont il ne faut pas nier la fragilité.
Le maintien des espaces ouverts participe aussi à la lecture du paysage et à l'appréciation de ses multiples aires visuelles et panoramas. Valeur écologique et valeur paysagère sont là indissociables !

9

Motivations du classement et hypothèses de périmètres

Un archipel de buttes qui compose un ensemble pittoresque rural remarquable

Avec comme point d'orgue le Mont Séry, ce massif de buttes témoins installent dans ce paysage une silhouette puissante qui porte des valeurs pittoresques indéniables. Si elles ne sont pas les seules à évoluer entre cote de champagne et crêtes préardennaises, elles se distinguent de ses voisines par leurs formes variées, enchaînées les unes aux autres, la relative diversité d'ambiances qui les habitent. Les paysages ouverts et vallonnés qui composent leur écrin distribuent une palette extrêmement variée de mises en scène qui les donnent à voir sous différents angles et en révèlent leur expressivité. Ces perceptions sont régulièrement revisitées par la grande instabilité des motifs végétaux soumis aux cycles des saisons et des travaux des champs.

Un enchaînement de belvédères panoramiques

Promontoire formidables et généreux, révélant la situation de transition entre plusieurs unités de paysages, les monts sont à l'origine d'un patrimoine visuel remarquable facilement appréhendables par les chemins agricoles et les itinéraires de randonnées. Le bassin visuel embrassé est réellement monumental et ne dément pas le statut de belvédère régional des Monts de Sery.

Les monts au cœur d'une transition paysagère très lisible

L'archipel des Monts de Sery occupent une situation originale que les belvédères offerts depuis les sommets du camp romain, du Vieux Mont ou du Mont du Chapeau rendent particulièrement lisibles et explicites. On les situe volontiers dans un territoire de transition entre Champagne crayeuse dominée par l'agriculture intensive et des terroirs encore travaillé par une polyculture, où bois et prairies ont encore droit de citer. Cette position d'interface presque caricaturale tant les oppositions paysagères sont réelles constitue une originalité qui participe et consolide la valeur pittoresque des Monts et leur intérêts.

Une dimension historique, fer de lance des Monts de Sery

L'ancien oppidum romain qui s'accapara le Mont Sery pour assurer le contrôle du territoire est une figure historique de la région. Malgré l'absence de fouilles, la manière dont les hommes ont retravaillé ici cette éminence topographique pour en faire une espace militaire est un témoignage archéologique précieux. Il est en grande partie à l'origine de l'inscription de 1992.

Un îlot écologique précieux, un patrimoine fragile mais défendu et valorisé

Bien que malmené par la dynamique forte d'enfrichement, les espaces ouverts non gérés par l'agriculture intensive portent en eux un réservoir de biodiversité en tous points remarquable. Cette valeur écologique déjà identifiée comme un critère pour l'inscription du site, a pris depuis les années 1990 une dimension d'autant plus cruciale et précieuse, face à la forte érosion de la biodiversité. La richesse floristique (orchidées) et faunistique (oiseaux et insectes) font des Monts de Sery un haut lieu de l'écologie régionale qui attire de nombreux amateurs et scientifiques.

Les talus, un petit motif devenu rare, qui enjolive le paysage agricole

Loin d'être une figure spécifique des Monts de Sery et malgré leur effacement progressif (mécanisation agricole, enfrichement), les talus s'imposent ici comme une véritable signature paysagère et le témoignage de pratiques agricoles séculaires. Ils ont fait l'objet de nombreuses photographies, utilisées pour le commerce des cartes postales ou plus récemment pour promouvoir la région et alimenter des sites internet.

Leur concentration dans l'espace cultivé est une curiosité qui sublime le travail des champs autant que le relief. Dans l'espace enfriché, ils se donnent encore à lire surtout en hiver, faisant vibrer les boisements qui les ont dévorés. Ces petits motifs graciles et fragiles en participant à l'expressivité de ce paysage contribuent à intensifier le caractère pittoresque de ce paysage. La question est d'estimer en quoi ces motifs de paysages remarquables sont « représentatifs de l'histoire ou de l'image d'une région ».

Un périmètre actuel qui ne semble pas à l'échelle des valeurs pittoresques de l'ensemble paysager des Monts

En janvier 1991, Yves Chauleur, inspecteur général de la construction suggérait dans son rapport adressé au ministère, l'examen d'une protection plus vaste intégrant la Côte de Sainfoin.
Il justifiait un périmètre plus large signalant « la fragilité du Mont résultant de sa lisibilité dans une grande partie du paysage qui l'entoure » et craignait que d'éventuelles constructions viennent « tacher cet espace naturel et rural de qualité ».
Il insistait également sur le fait que « le site du Mont Séry ne pouvant être dissocié de son socle naturel qui en permet la découverte depuis la RD10 et le village de Sery, il convient d'étendre la protection aux terrains situés au nord et au sud du site à protéger ». Il suggérait aussi « que l'on examine une protection complémentaire dont le périmètre comprenait la Côte de Sainfoin qui est une butte soudée au Mont de Sery et qui la prolonge sur la commune de Justine-Herbigny ».

Ces observations conservent toute leur pertinence même si les velléités d'extension de l'urbanisation n'ont pas été concrétisées.
Le périmètre actuel ne répond ni à la réelle dimension paysagère de cette grande scénographie topographique, ni à l'étendue du motif des talus et terrasses, ni aux enjeux d'évolution du paysage qui sert d'écrin à cet archipel. Si le critère pittoresque est convoqué comme valeur fondamentale du site, il est évident qu'un périmètre bien plus vaste que celui du site inscrit actuel doit être envisagé.

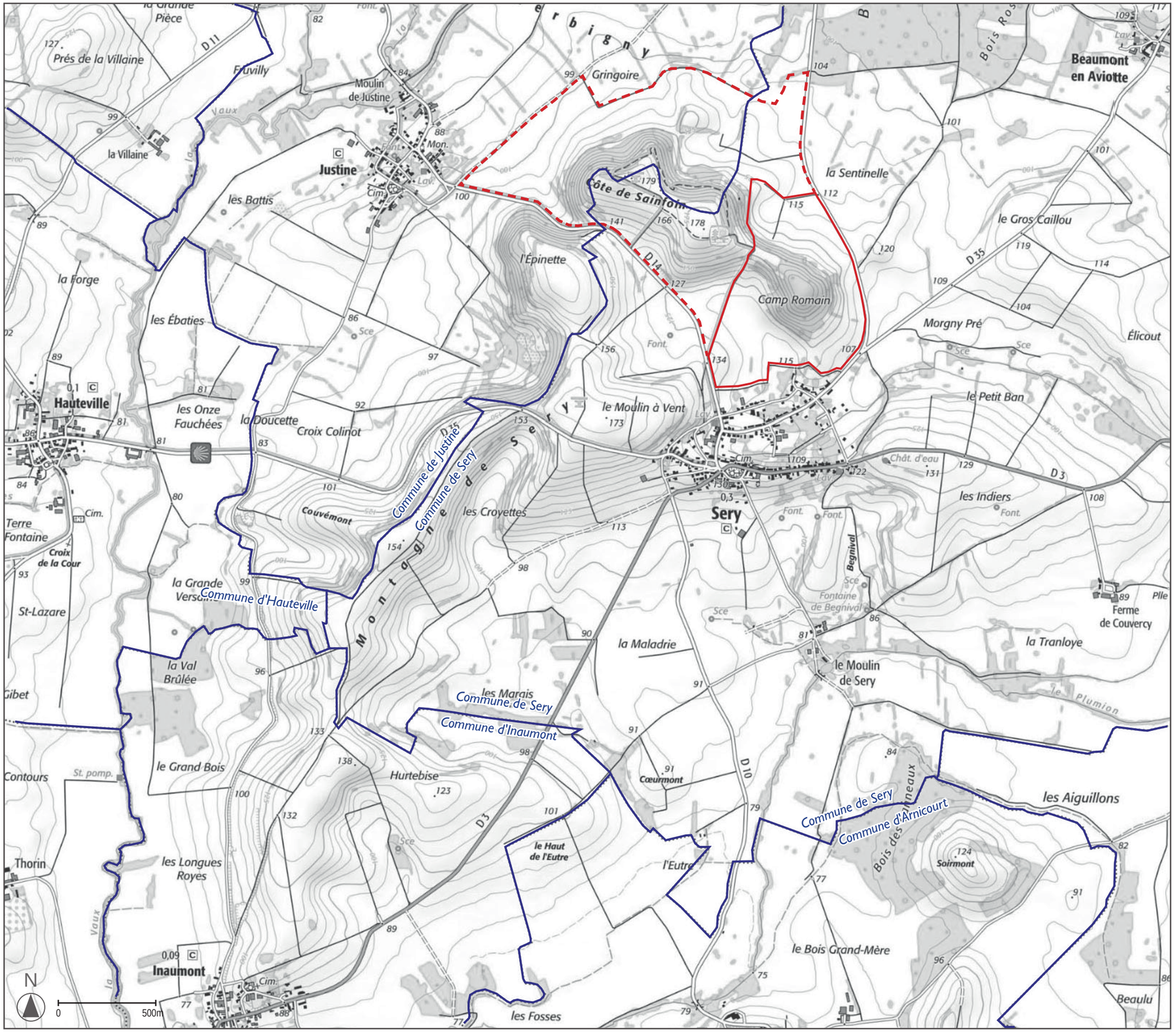

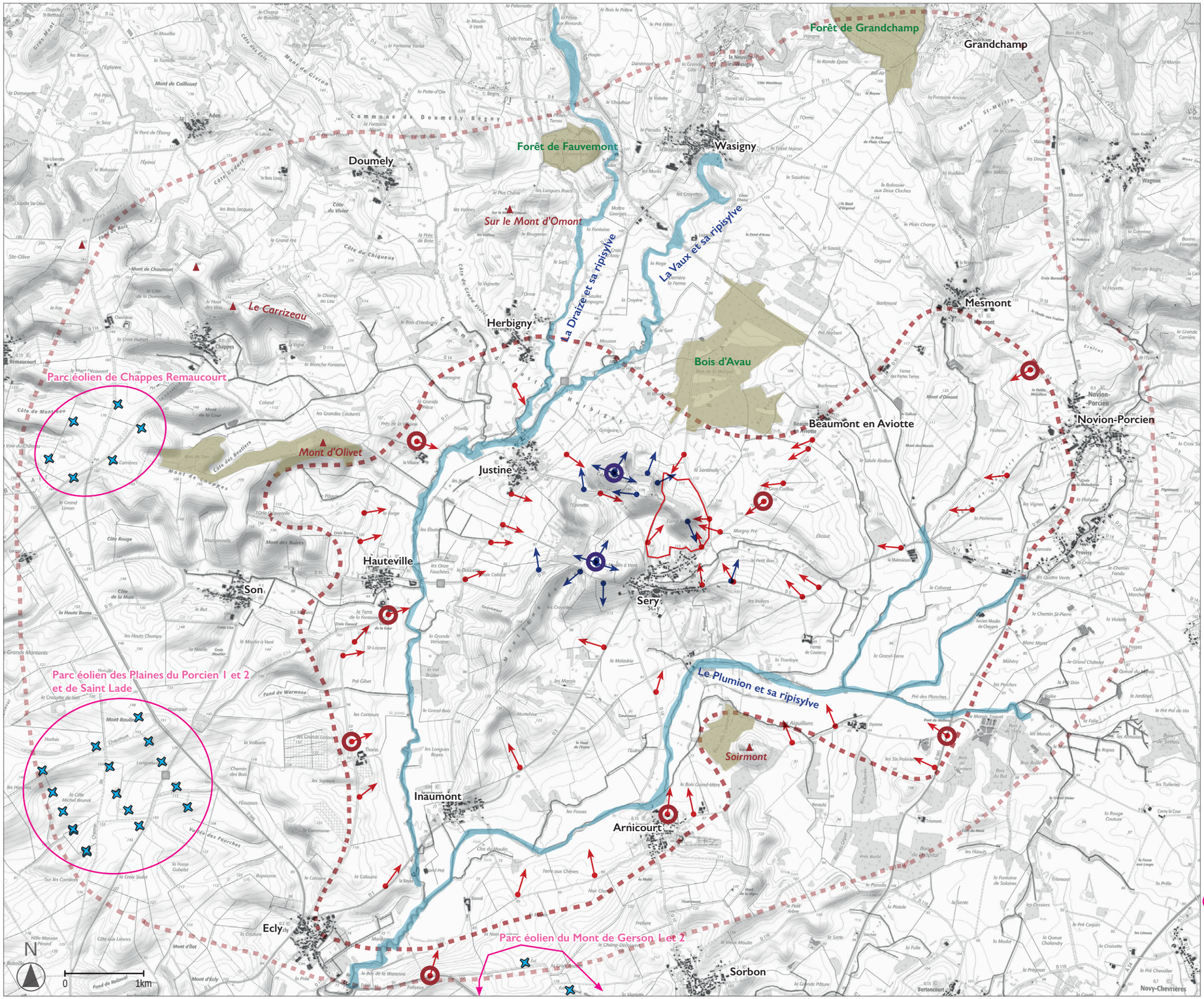

Autour du site classé, un périmètre de sensibilité paysagère à définir, un outil de veille à inventer

Il est difficile de détacher tel ou tel mont de son ensemble topographique d'origine. L'archipel des Monts de Sery forme en effet une entité globale, ancrée dans les mêmes temps géologiques, façonnés par les mêmes dynamiques d'érosion et par les mêmes usages, campés dans un territoire commun et partagé. Il faut les accepter dans toutes leur dimension paysagère au risque d'opérer volontairement ou involontairement une ségrégation dans l'attention portée à leurs évolutions.
Un périmètre de classement intégrant l'ensemble de l'archipel (ce que nomme la carte IGN Montagnes de Sery !) ne serait pas totalement dénué de sens compte tenu de la cohérence paysagère constatée. Mais un tel périmètre constituerait une trop forte opposition locale et des difficultés de gestion.
L'inventaire des perceptions (d'où les monts sont perçus, ce que les monts donnent à voir) a défini une aire visuelle conséquente qui détermine un périmètre de sensibilité cohérent qui mérite d'être utilisé comme un outil de « bonne gestion » du paysage de ce territoire. Les points de vue se moquent des frontières administratives ! La diversité des scénographies offertes qui enjolive ces paysages impliquent une prise en compte collective de la qualité de ce patrimoine remarquable largement partagé.

Le classement d'une partie des Monts de Sery ne garantit pas une maîtrise de l'évolution de ses abords. C'est pour cette raison qu'il serait judicieux de réfléchir à la mise en place d'outils susceptibles de sensibiliser les acteurs du territoire à la sensibilité paysagères de séquences d'approche des monts et des panoramas perçus depuis leur sommet.
A court terme, un porté à connaissance bâti à partir de cette étude pourrait être transmis aux communes concernées par ces aires visuelles.
A plus long terme, ce porté à connaissance pourra également être versé à l'élaboration des PLUI et aux Scot seront engagées.

Cette carte propose donc un périmètre de sensibilité paysagère construit à partir des interfaces visuelles constatées. Il comporte également les points de vue les plus significatifs et qui relèvent d'une dimension patrimoniale justifiant une protection (de type cône de vue à protéger au PLUI).

Ech 1/50 000

- *Points de vue majeurs sur le grand paysage depuis les monts de Sery*
- *Autres points de vue sur le grand paysage depuis les monts de Sery*
- *Points de vue majeurs sur les monts de Sery*
- *Autres points de vue sur les monts de Sery*
- *Principaux boisements servant de repère visuels*
- *Principaux sommets servant de repère visuels*
- *Parcs éoliens visibles depuis les monts*
- *Aire visuelle rapprochée définie par les points de vues sur les monts de Sery*
- *Aire visuelle définie par les panoramas depuis les monts de Sery sur le grand paysage*

Communes concernées par l'aire de sensibilité visuelle rapprochée :
-Sery
-Justine
-Hauteville
-Inaumont
-Ecly
-Arnicourt
-Novion-Porcien
-Mesmont
-Sorbon

A la marge :
-Wasigny

Proposition de périmètre de classement

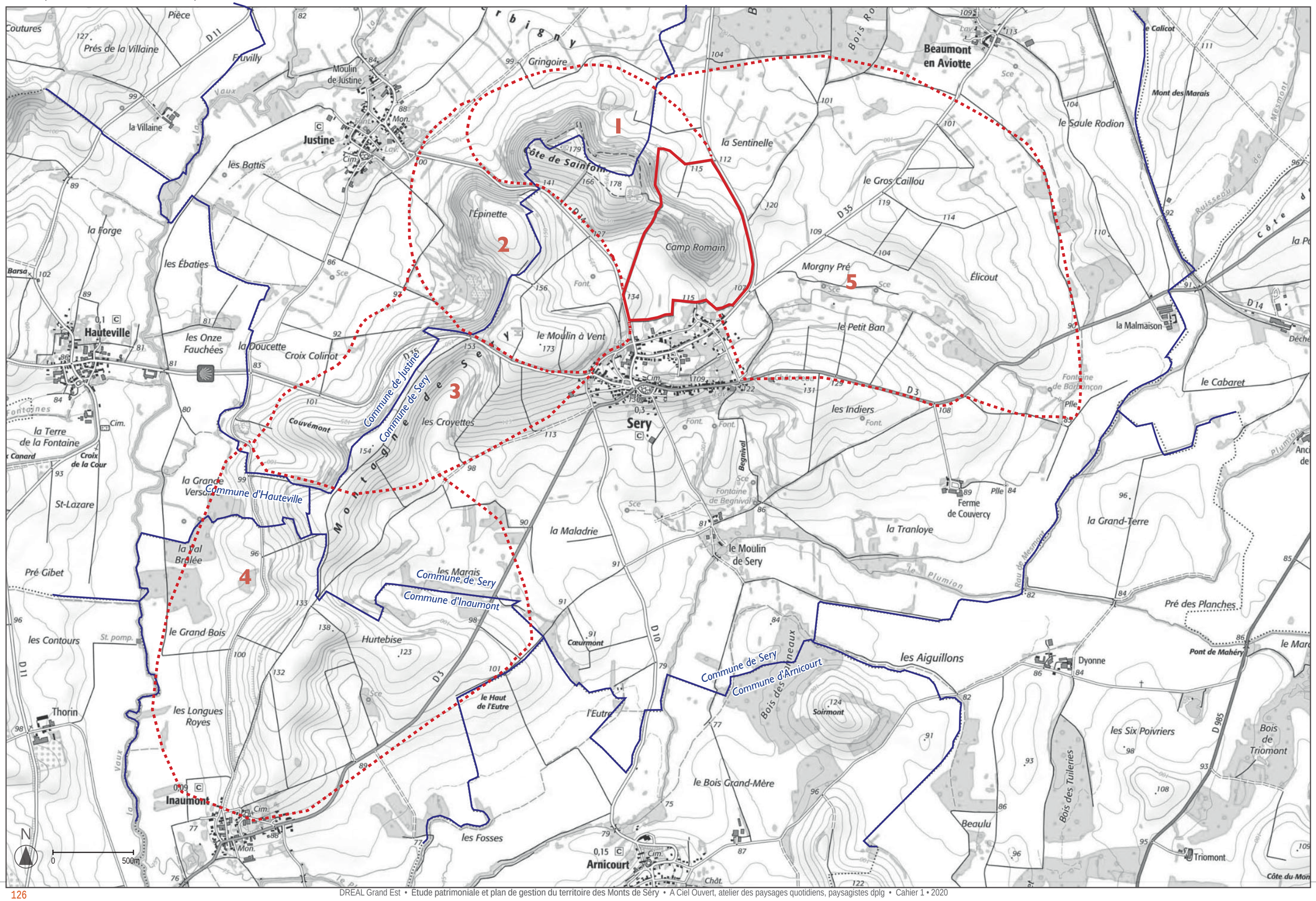

Hypothèse 1. Les Trois Monts

Cohérence paysagère : 3 buttes qui sont en continuité, qui ont la même configuration d'orientation, et donc d'organisation de milieux

Périmètre proposé lors de l'inscription par l'inspecteur général en 1991.

Avis : Hypothèse qui semblerait faire consensus d'office, mais qui reste peu ambitieuse au regard du caractère exceptionnel du site et de ses enjeux

Communes concernées : Sery et Justine-Herbigny,

Hypothèse 2. Les Cinq Monts

Cohérence : 5 buttes dépassant 170m NGF et formant l'amphi-théâtre,

Délimitation RD35 au sud
Exclure les parties de bourg en piémont du Moulin à Vent
Permet de prendre et protéger les deux points hauts d'orientation
Avantage : préserver tout l'amphithéâtre et le col, ainsi que tout le versant face à Justine, ainsi que la zone d'enfrichement au sud de l'Épinette (enjeux forts convergents biodiversité et paysage)

Avis : c'est pour nous le périmètre "a minima", cohérence forte (relief, occupation du sol, rapport au bourg de Séry)

Communes concernées : Sery et Justine-Herbigny,

Hypothèse 3. Les Cinq Monts et la partie nord de la Péninsule

Cohérence : les orles, la ZNIEFF

Avis : ce périmètre permettrait de mieux protéger le vallon des Croyettes, très fragile, mais remarquable avec ses multiples talus et de mieux prévenir les friches sur les secteurs de pente forte. Le secteur de Couvémont avec sa zone d'élevage représente un bon potentiel et enrichit la diversité paysagère.

Question : quelle limite au sud ? (la petite enclave d'Haute-ville ?, ou bien le petit col situé plus au sud ?)

Communes concernées : Sery et Justine-Herbigny,

Hypothèse 4. Les Cinq Monts et toute la Péninsule

Cohérence : les orles encore très denses, la ZNIEFF, les vues, et surtout le relief pris dans sa globalité avec effet de vis-à-vis et belvédère total

Question des piémonts : jusqu'où aller pour fixer le périmètre ?

Communes concernées : Sery, Justine, Hauteville (à la marge) et Inaumont

Au-delà du périmètre qui sera choisi, il faudra que les futurs document d'urbanisme ou de gestion préservent les aires visuelles des Monts de Sery.

Communes concernées : Sery et Justine-Herbigny, Hauteville, Inaumont

Hypothèse 5. Tout l'archipel des Monts

Cohérence paysagère : extension à tout l'archipel des Monts dans une cohérence complète du territoire façonné par ces buttes témoins. Délimitation correspondant à l'emprise complète de ce « mont » ainsi que les piémonts qui lui servent d'écrin.

Depuis la crête parcourue par le RD3, site de découverte principal du Camp romain. Point de vue « historique » en référence à l'illustration de l'album de Coy, point de vue qui a conservé toutes ses qualités paysagères !

Avis : ce périmètre complète une aire de cohérence paysagère à l'ensemble de l'archipel de Monts et affirme la valeur « historique et pittoresque » du grand point de vue sur le Camp romain et ses abords.

Permet de protéger tout ce secteur où le Camp romain est particulièrement appréhendable dans son entièreté.

Communes concernées : Sery et Justine-Herbigny, Hauteville, Inaumont

Proposition de périmètre de classement dessiné par la commune de Sery et de justine-Herbigny (sept 2020)

Cette délimitation s'appuie du nord au sud en passant par l'ouest sur l'itinéraire dit du Grand Chemin qui se cale grosso modo sur l'amorce du piémont. Ce contour semble assez cohérent avec l'entité paysagère des Monts et affirme ce chemin comme un itinéraire privilégié de découverte de ces paysages.

La commune de Justine Herbigny s'est interrogée sur l'intégration ou pas de l'ancienne carrière, site non exploité mais utilisé comme aire de dépôt de matériaux inertes par les services municipaux (il s'agit d'une parcelle communale). Cette hésitation se traduit par une rupture du tracé qui ne semble pas cohérente avec le tracé s'appuyant sur le grand Chemin.
L'usage de cette carrière qui reste limité et maîtrisé ne constitue en rien un « point de blocage » pouvant justifier un « détour » dans la logique de tracé proposé. C'est pourquoi il nous semble logique de poursuivre la cohérence du tracé en suivant le Grand chemin (tracé rose).

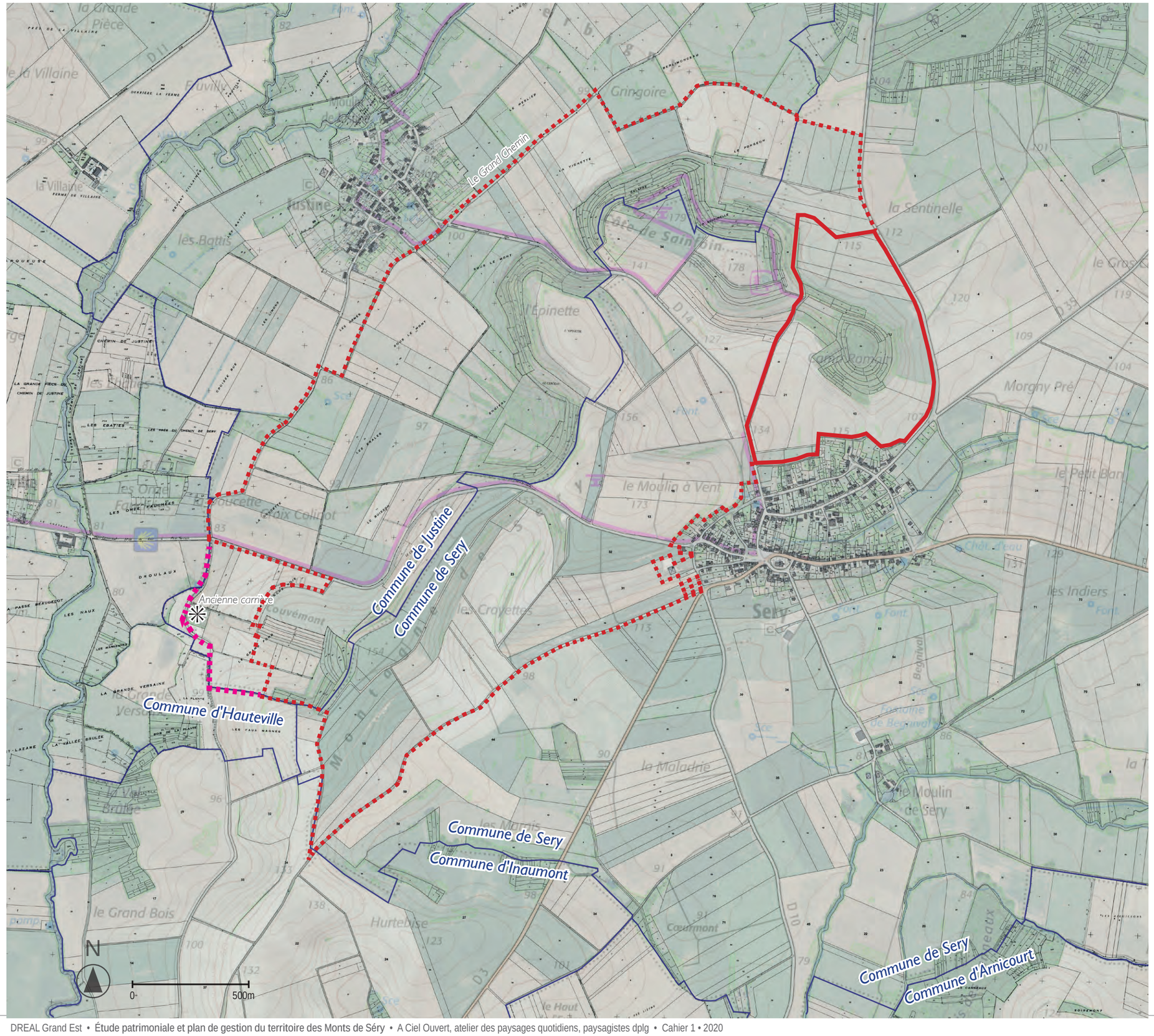

Ouvrages sur Sery

- Sery-en-Porcien, numéro hors série de la revue TERESS ARDENNAISES - septembre 2000.

Dossier d'inscription du site du Mont de Sery

- Etude d'inscription du Mont de Sery - GEOGRAM / DRAE Champagne-Ardenne - aout 1989.

- Rapport de présentation du projet d'inscription du Mont de Séry - DRAE Champagne-Ardenne - 1990.

- Rapport d'inspection Chauleur - Conseil Général des Ponts et Chaussées - 1991.

Autres études diverses :

- Mont de Sery, étude préalable à une politique foncière d'aménagement et de conservation des Monts de Sery - Conservatoire du Patrimoine naturel de Champagne-Ardennes - décembre 1998

Fonds documentaires consultés :

- Archives départementales Champagne-Ardenne

- Fond documentaire de Mme Lebrun (habitante de Séry, ancienne élue de la commune) : recherches personnelles, cartes postales anciennes, photographies personnelles, articles de journaux et publications locales